

CHARTRES Votre Ville

MAI 2014



**RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :
LA SEMAINE DE QUATRE JOURS MAINTENUE**



**100% PRATIQUE
EFFECTUEZ VOS
DÉMARCHES
EN LIGNE**

DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

50 ACCÈS PUBLICS À INTERNET

BIJ avec 5 PC et animateurs

5 MPT : chacune 1 borne
Internet

3 MPT : chacune
1 borne Internet et 3 PC
avec animateur

Apostrophe : 20 PC avec
animateur + WiFi public +
2 tablettes

Aragon : 7 PC avec ani-
mateur + WiFi public

Foyers seniors Marcel
Gaujard et Sylvia Montfort :
1 PC dans chaque structure

Hot-Spot place Billard
(2014 : Parvis, Marceau,
Epars, Cygne)

SERVICES DÉMATÉRIALISÉS AVEC LES ADMINISTRÉS

FORMAD

- Recensement militaire
- Inscription électorale
- Demande d'acte d'état-civil

Foyer seniors Marcel Gaujard et Silvia Montfort

- Prélèvement automatique

Petite enfance

- Prélèvement automatique

Contrats aidés

Vidéo-verbalisation

Horodateurs par CB

Enseignement

- Envoi par mail des factures de
restauration scolaire
- Paiement par Internet
- Prélèvement automatique

Médiathèques

- Consultation du catalogue en
ligne (livres, musique, DVD)
- Envoi par mail des lettres de
rappel
- Envoi par mail des lettres de
réservation
- Compte personnel (réservation
d'un objet en cours d'emprunt,
prolongation...)

Télégestion/pointage

- Assistantes maternelles
- Aide à domicile



Des choix, des actes !

La réforme des rythmes scolaires ne sera pas appliquée à la rentrée 2014/2015. La concertation lancée auprès des parents d'élèves élus, des directeurs d'établissements et du corps enseignant, a révélé d'importantes inquiétudes quant à la mise en place de la réforme : surcoûts exorbitants à la charge de la commune, problèmes d'organisation technique, mais surtout d'évidentes difficultés au niveau du rythme des enfants, de l'organisation des familles et des conditions de travail des enseignants. C'est à eux que nous devons offrir la meilleure réponse.

A Chartres, le système fonctionne bien et nous allons encore l'améliorer !

La nouvelle équipe municipale est aujourd'hui installée. Les projets engagés avant les élections n'ont souffert d'aucun retard et ils continuent à fleurir partout dans la ville, dans vos quartiers. C'est le cas pour les rues Rabuan-du-Coudray et Saint-Chéron, où les travaux d'aménagements ont commencé, mais aussi pour la Mare aux Moines qui accueillera bientôt un city-park dans le Parc Baruzier. Enfouissement des réseaux, installation de conteneurs enterrés, accessibilité des personnes à mobilité réduite sont autant d'éléments que nous intégrons à tous les projets que nous engageons, sauf indication contraire.

En centre ville, après l'inauguration de la place de la Poissonnerie, c'est au tour de la place d'Estiennes d'Orves de faire peau neuve, dans la continuité des aménagements déjà réalisés sur les rues piétonnes du quartier historique. A l'issue des travaux de la rue des Changes, l'ancienne porte des Changes avait été matérialisée au sol et mise en lumière. Les portes de l'Officialité, de l'Étroit-Degré et du Cadran ont suivi. Aujourd'hui, il en reste cinq à aménager pour affiner l'écrin autour de la Cathédrale et valoriser chacune des entrées sur le Cloître Notre-Dame et la cathédrale.

La qualité de votre vie, ce sont aussi les fêtes que nous vous proposons chaque printemps, et gratuitement, ce qui est encore plus appréciable en période de crise. Le 12 avril dernier, Chartres en Lumières ouvrait sa 11^e édition, avec le renouvellement de 23 scénographies sur l'ensemble des 29 sites mis en Lumières. Des animations de rue fouleront le pavé des rues piétonnes entre le 10 mai et le 18 octobre. Chartres en parfums proposera cette année des expositions et visites guidées autour de la filière cosmétique et du parfum. La deuxième édition des boulevards de l'automobile se tiendra du 23 au 25 mai. A suivre également la fête mondiale du jeu, qui aura lieu le 31 mai place des Epars ainsi que de nombreuses animations proposées par les associations Chartraines.

Très beau mois de mai à tous !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

» Éducation

6

- La réforme des rythmes scolaires ne sera pas appliquée à Chartres



» Urbanisme

8

- Cité administrative, c'est parti !



CHARTRES Votre Ville

EN COUVERTURE :
À l'heure de la récré, il n'est plus question de rythmes scolaires.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 134
MAI 2014
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR DE
COMMUNICATION**
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE
MAXIME GUILLON

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
LUCAS JACQUEMIN
STÉPHANE LEFEBVRE

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

» Animation

16

- Les nouveaux sites de Chartres en Lumières



» Sport

32

- Des nageurs dans la ville



Voyages au bout de l'ennui

Duflos

NOUVELLES

"Une étrange dialectique gouverne les rapports entre les détenus et les geôliers : lorsqu'un prisonnier parvient à faire le lien entre un sourire enjôleur et un geste évusif, tout peut alors arriver ! Ainsi, en milieu carcéral, toute démarche suicidaire par pendaison paraît ne pouvoir s'engager qu'à partir de la contradiction : elle traduit une certaine forme de détachement envers les autres, mais prouve aussi une entière confiance en nœud. Parfois, prendre cordialement congé de l'humanité suscite la surprise et peut laisser pend-toi celui qui reste. A cette possible dimension incitatrice et culpabilisante, il faut ajouter la préoccupation post-mortem liée au défaut de sépulture. En effet, il serait vain de se persuader qu'après la rupture des attaches avec ce monde, le plus difficile est passé, que rien ne peut plus arriver à un pendu après cou. Quand le trépassé n'a pas été inhumé, lorsque nul fossoyeur n'a pris la pelle de déposer son corps dans une confortable fosse, les a-havre exquis s'il en fut, il peut parfois s'attendre à être léché à l'abandon, par le premier velu..."

[Textes Prétextes]

Nouvelles

Duflos

Voyages au bout de l'ennui

[Textes Prétextes]

48

» Culture

- Ce mois-ci au Théâtre de Chartres



Suite du portrait paru dans le Votre Ville n°133 (avril 2014) : texte de Franck Duflos, archéologue turfiste.

Réforme des rythmes scolaires

La semaine de quatre jours maintenue



Lors du dernier Conseil municipal, le 14 avril dernier, les délibérations liées à la mise en place des rythmes scolaires à Chartres ont été annulées. Manque de moyens humains, concertation qui a révélé les vraies problématiques de la mise en place de la réforme dans les écoles, Chartres prend aujourd'hui position aux côtés des 3000 communes françaises qui n'appliqueront pas le décret à la rentrée de septembre.

Explications avec Karine Dorange, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires.

Votre Ville : A Chartres, le décret sur la réforme des rythmes scolaires ne sera pas appliqué... une façon pour la Ville de prendre le maquis ?

Karine Dorange : Chartres n'est pas la seule commune de France à avoir étudié la faisabilité du projet et à s'être rendu compte qu'on ne peut raisonnablement pas mettre en place une réforme qui ne s'appuie sur aucune étude de faisabilité au niveau national. Nous avons fait cet exercice au niveau local, et les retours sont unanimes. Concernant les enfants, nous ne faisons pas de politique. Il s'agit bel et bien de ne pas dégrader le système actuel, performant, et de ne surtout pas pénaliser les enseignants, les enfants et leur famille.

VV : La rentrée 2014-2015 se fera donc sur l'ancien rythme... Est-ce simplement repoussé ou la Ville va-t-elle un jour mettre la réforme en place ?

KD : Vous savez, le Gouvernement prend des décisions qui, au regard de sa stabilité actuelle, peuvent aussi être étudiées à nouveau, pour mieux accompa-

gner les collectivités dans la mise en place de mutations profondes. Chacune doit être en mesure d'apporter un plus par rapport au système précédent... Et ce n'est pas ce que nous voyons se profiler. A Chartres, le système fonctionne, la Ville fait beaucoup pour les écoles et ce décret est un vrai risque pour notre collectivité. Je ne fais même pas mention du coût énorme à intégrer au budget de la Ville...

VV : La concertation que vous avez lancée n'a-t-elle pas donné de nouvelles pistes pour mettre en place la semaine de 4 jours et demi ?

KD : Elle a au contraire révélé l'efficacité et la diversité des dispositifs proposés par la Ville et qui, de toute évidence, conviennent aux familles. Je le répète, un système fonctionne si les usagers en sont satisfaits. C'est le cas de notre système éducatif, de l'encadrement des enfants en dehors des heures de classe et des activités proposées, en lien avec un personnel disponible et compétant. L'essentiel pour nous étant d'apporter de la sécurité aux enfants que nous avons le devoir d'encadrer...



Le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires a été publié au journal officiel le 26 janvier 2013 sur les principes suivants :

- Maintien de la semaine scolaire à 24 heures d'enseignement sur 36 semaines par an pour les élèves ;
- Semaine de 9 demi-journées incluant le mercredi matin ou le samedi matin ;
- Journée de classe de 5h30 maximum et demi-journée de 3h30 maximum ;
- Pause méridienne de 1h30 au minimum.

Par délibération en date du 14 février 2013, le conseil municipal a approuvé le report de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à l'année scolaire 2014-2015.

Cette réforme demandait une réflexion globale pour sa mise en place : une concertation auprès des directeurs des écoles primaires et des parents d'élèves, une analyse financière liée au coût de fonctionnement des activités et une réorganisation importante

des plannings du personnel des écoles et des accueils de loisirs.

Suite à l'ensemble de ces démarches, le Conseil Municipal **par délibération en date du 25 novembre 2013** a approuvé les horaires des écoles maternelles et élémentaires comme suit : lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h00 et le mercredi de 8h45 à 11h45.

Par le biais d'une lettre d'information, la collectivité a fait part de cette décision à tous les parents dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de la ville. Un questionnaire a été adressé aux familles pour mieux appréhender leurs besoins en accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de la prochaine rentrée.

35% des familles ont répondu à cette enquête. L'ampleur de ce taux de retour caractérise la sensibilisation des familles à ce sujet.

Après l'avoir analysé, la Ville a souhaité rendre public les résultats du questionnaire par le biais d'une nouvelle réunion avec l'ensemble des directeurs des écoles publiques primaires et les parents d'élèves élus. Lors de cette rencontre, des hypothèses d'organisation des Temps Activités Périscolaires ont été présentées avec pour objectif de solliciter l'avis des différents partenaires institutionnels lors des conseils d'écoles du second trimestre.

L'ensemble de cette démarche a fait apparaître un certain nombre de difficultés et d'inquiétudes concernant la mise en œuvre de cette réforme :

Au niveau de l'organisation technique :

- La capacité de la ville à pouvoir encadrer et proposer des activités à l'ensemble des enfants ;
- La difficulté des encadrants à proposer des activités de qualité, variées et plaisantes compte tenu des contraintes liées aux locaux des écoles ou de l'implantation des structures sportives ou socioculturelles ;

- Difficultés à recruter du personnel qualifié en quantité suffisante pour un temps si court,
- Difficulté à apporter un service équivalent d'accueil extrascolaire le mercredi pour les enfants scolarisés dans des écoles publiques et dans les écoles privées (maintien de la semaine à 4 jours)

Au niveau du coût :

- Dépenses éventuelles supplémentaires pour les familles qui pourraient engendrer cette réforme ;
- Coût important de cette réforme estimée à 450 000€ (150€ par an et par élève).

Au niveau du rythme des enfants et des familles :

- La difficulté des familles à organiser leur quotidien en fonction des horaires déterminés par la semaine à 4,5 jours ;
- Certains directeurs ont évoqué les problèmes liés à la sieste et une inquiétude quant à la scolarité de ces enfants l'après midi ;
- Les premiers retours montrent les limites des effets bénéfiques recherchés : fatigue des enfants, dans la mesure où leur journée en dehors du domicile familial n'est pas allégée.

Considérant notre démarche globale de concertation avec les partenaires et de consultation des familles sous différentes formes, il est constaté de la part de tous les acteurs, l'absence d'adhésion à la modification des rythmes scolaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, ANNULE la délibération n°13/42 du conseil municipal du 14 février 2013 et la délibération n°13/388 du conseil municipal du 25 novembre 2013 ; EMET un avis défavorable à la mise en œuvre de la semaine scolaire à 4,5 jours à la rentrée scolaire 2014/2015 ; MAINTIEN l'organisation actuelle de la semaine scolaire à 4 jours.

Cité administrative

La cité administrative, c'est parti !

Depuis deux semaines, les abords de l'hôtel de Ville sont chahutés par des engins qui vont chercher les canalisations sous les voiries. Le chantier de la cité administrative a commencé. Une réunion publique organisée pour les riverains a permis au maire de présenter à nouveau le projet, mais surtout la programmation du chantier. En voici les principales lignes.

La cité administrative, futur guichet unique

Le but premier de la cité administrative est de faciliter la vie des usagers des services publics. Ainsi, en un seul lieu généreusement desservi par tous les transports, tous les services de la Ville de Chartres et de son CCAS, de l'Agglomération et de Chartres Habitat seront disponibles, dans les meilleures conditions qui soient. Il y a actuellement 19 guichets d'accueil répartis sur 11 lieux... c'en est fini de se voir répondre « *c'est pas ici, il faudrait aller...* ».

Un autre cœur de vie pour l'agglomération

La cité administrative, c'est plus qu'un bâtiment de services publics. Le projet fond la place des Halles et les rues avoisinantes en une seule grande place piétonne, qui reste accessible à la circulation automobile des riverains. En son milieu, l'hôtel Montescot est mis en valeur par un jardin agrandi, ouvert à tous, et de nouvelles traversées entre les différents bâtiments de la cité administrative. A l'intérieur, de nouveaux espaces événementiels et polyvalents : une grande salle des conseils qui se mue en auditorium pour conférences et projections, une galerie de liaison qui est aussi une galerie d'exposition, et une grande salle de réception modulable qui, en image inversée des jardins, pourra accueillir plus de 700 personnes.



La cité administrative c'est aussi un projet de réaménagement urbain.

Les fouilles préventives : première phase de travaux

Si aucune découverte majeure n'est faite, la première phase de fouilles préventives qui concerne les actuels jardins et parkings de surface de l'hôtel de Ville durera jusqu'en décembre 2014. Durant toute la durée des fouilles, les rues avoisinantes restent accessibles. D'octobre à décembre 2014 auront lieu des dévoiements rues Saint-Michel et de la Mairie. Les tranchées seront ponctuelles et localisées : à l'image des chantiers

de rénovation des rues du Soleil-d'Or et des Changes, aucun périmètre ne sera immobilisé. Ensuite commenceront les chantiers de déconstruction de l'hôtel de Ville actuel et de construction de la cité administrative, puis le réaménagement du secteur urbain alentour. Livraison de l'ensemble début 2017.

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, vous trouverez les informations utiles par voie de presse, dans votre magazine *Votre Ville*, et au standard général de la Ville de Chartres, tél. 02 37 23 40 00.

Pendant les travaux, tout reste ouvert !

Le chantier de la cité administrative et de son projet urbain sont conçus de telle façon qu'il soit le plus équilibré en termes de rapidité et de respect des riverains. Il est aménagé en phases successives qui n'interdisent jamais l'accès au périmètre concerné. Les commerces avoisinants n'auront pas à subir d'interruption d'activité.

Un guide de la cité administrative et de son chantier est disponible pour consultation à l'accueil de la mairie de Chartres, du CCAS et de la médiathèque L'Apostrophe, aux horaires d'ouvertures de ces lieux. Il est également téléchargeable sur Internet depuis www.chartres.fr.

Services d'accueil du public : rendez-vous boulevard Chasles

A compter du 8 juillet, et jusqu'à la fin des travaux, une première version du guichet unique de la cité administrative sera mise en fonction dans les locaux du CCAS de la Ville de Chartres, au 32, boulevard Chasles. Tous ces services fermeront alors les accueils de leurs sites actuels.

Dès lors, leurs standards téléphoniques resteront joignables à leurs numéros actuels, mais aussi via le standard général de la Ville : 02 37 23 40 00.

Les horaires d'accueil seront réaménagés et homogénéisés. Nous vous présenterons ce dispositif en détail dans notre magazine de juin.

Les services concernés

Formalités administratives :

état civil, élections, affaires générales.

Accueil des nouveaux Chartres :

informations, démarches et dotations de sacs de tri sélectif.

Social :

tous les services du CCAS de Chartres. L'accueil général assurera également la vérification et l'aide à la composition des dossiers.

- petite enfance : offres de la Ville, du Relai assistantes maternelles de Chartres métropole, information sur les tarifications, suivi des facturations des crèches ;
- éducation et activités périscolaires, restauration scolaire ; aide aux séniors, santé et handicap : services à la personne, restauration à domicile, solutions d'hébergement ;
- dispositif d'information et de prévention sur le surendettement : permanence sur rdv tous les troisièmes jeudis après-midis du mois (en partenariat avec la Banque de France et l'UDAF 28).

Services de l'Environnement de Chartres métropole :

- collecte des déchets et recyclage : informations et dotations en sacs de collecte ;
- service de l'eau et de l'assainissement : infos et suivi des réclamations.

Promotion et animation économique de la Maison de l'économie et de l'emploi (MEE) de Chartres métropole :

- à l'accueil : mise à disposition du guide *Orientation et emploi de la MEE*, infos ;
- accompagnement pour l'emploi : orientation vers les différents interlocuteurs ; programme de parrainage des demandeurs d'emploi et des projets professionnels (parrainage et suivi par des entreprises et des élus) sur rdv.

Logement : tous les services de Chartres Habitat :

- gestion locative : (information et suivi des dossiers)
- logement social : conseil et information sur les disponibilités du parc immobilier, suivi de l'attribution du numéro unique de demandeur de logement social, règlement des loyers, gestion des réclamations) ;
- accession à la propriété : information, conseil et suivi des dossiers ;
- Espace info énergie (EIE) : mise en place des *Mercredis de l'habitat durable* (permanences les mercredis. Service accessible par téléphone via le standard général de la Ville ou la ligne EIE au 02 37 21 32 71)

Une borne informatique sera également en libre accès pour toutes les démarches déjà dématérialisées.



Au fur et à mesure, d'autres services de la Ville et de la métropole rejoindront ce dispositif de guichet unique : police municipale, service de la jeunesse, de la culture, de l'animation, développement économique, etc. Nous aurons l'occasion de vous les présenter.

Pour toute information sur le regroupement ou la réorganisation de ces services d'accueil du public : standard général de la Ville de Chartres, tél. 02 37 23 40 00.

Quartier historique

La place de la Poissonnerie inaugurée

Les nouveaux aménagements des rue, place et tertre de la Poissonnerie ont été inaugurés vendredi 18 avril dernier, avec les habitants et les commerçants du quartier, et en présence de Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, Dominique Dutartre, adjointe en charge de la proximité, et José Rolo, adjoint en charge de la tranquillité.



Dominique Dutartre, Jean-Pierre Gorges et José Rolo, devant la Maison du Saumon.

Place d'Estienne-d'Orves

Les rues piétonnes font leur chemin

La place de la Poissonnerie achevée, c'est au tour de la place d'Estiennes-d'Orves de se paver et d'intégrer le quartier historique, nouvel âge. Ce petit espace enclavé et accessible par les rues Saint-Martin et Noël-Parfait est aujourd'hui en chantier, jusqu'au 31 juillet prochain.



Vue du projet rue Noël-Parfait



Vue du projet place d'Estienne-d'Orves

La rue Saint-Martin et la rue Noël-Parfait vont être aménagées avec les mêmes matériaux que la rue du Soleil-d'Or. Il y aura simplement un seul caniveau sur un côté du trottoir. Les bordures de trottoir seront surélevées de 2 cm pour mieux canaliser l'eau d'écoulement du bord des façades.

La place d'Estiennes-d'Orves a été dessinée pour accueillir des plates bandes fleuries et colorées et un arbre central, pour un ensemble paysagé. Cet espace dédié aux piétons est matérialisé au sol par un dallage en calcaire.

En réaménageant ce type d'espace, on entretient le patrimoine de la ville, on valorise ces espaces retirés, historiques, fréquentés exclusivement par les piétons et accueillant des professions libérales.

La contrainte du projet a été d'intégrer et de positionner un double conteneur enterré (composé de deux trappes pour les commerçants et deux goulottes) pour répondre aux besoins du quartier et pour améliorer la collecte.

Calendrier

Les concessionnaires sont intervenus à tour de rôle dans le périmètre pour renouveler leurs réseaux.

Phase 1 (5 semaines) :

Depuis le 7 avril 2014, la régie voirie de la Ville a démarré le chantier par la rue Saint-Martin, soit 230m².

Phase 2 (6 semaines) :

place d'Estienne-d'Orves, soit 270m².

Phase 3 (3 semaines) :

partie haute de la rue Saint-Martin, 230m².

Phase 4 (3 semaines) :

partie basse de la rue Saint-Martin, 230m².

Fin des travaux : le 31 juillet 2014.

Aménagements

Des projets sur les rails !

La nouvelle équipe municipale est à peine installée, pourtant le rythme n'a pas faibli et les aménagements se poursuivent partout dans la ville, dans la continuité : aménagement d'un City-Park, réfection de rues, installation de borne d'accès internet Wifi, autant de réponses apportées aux demandes des Chartains, dans leurs quartiers.



Vue du projet de City-Park dans le parc Baruzier.

Un City-Park pour la Mare aux Moines

L'équipement multisports sera installé dans le Parc Baruzier, à la Mare aux Moines.

Comme pour un bon nombre de City-Parks installés dans la ville, le sol sera en gazon synthétique, une dimension retenue de 12 mètres par 24 mètres (foot, basket, Volley), des filets pare ballon installés sur les 4 côtés.

L'intégration de ce nouvel équipement dans le quartier a été pensée dans son ensemble. Y compris en terme paysager.

Estimation de l'aménagement :
104 560 € HT.
Début des travaux :
15 juillet 2014.
Durée : 2 mois.



La rue Rabuan-du-Coudray.

La rue Rabuan-du-Coudray enfin réaménagée !

La rue Rabuan-du-Coudray fait partie des rares rues partagées entre deux communes. Se posent d'évidents problèmes de légitimité entre les deux communes s'agissant de gestion quotidienne ou d'intervention de la collectivité. Ici, on est à Chartres d'un côté du trottoir et de l'autre, à Lucé. Elle relie la rue du Maréchal Maunoury à la rue du Maréchal Leclerc. En l'état, elle est en sens unique dans le sens Maréchal Maunoury – Maréchal Leclerc. Sur cette opération, la Ville de Chartres, la Ville de Lucé, Chartres métropole et le SDE 28 se sont associés pour restructurer la rue.

Les travaux comprendront :
- le renouvellement de la conduite d'eau potable et la reprise de l'ensemble des branchements,

- l'enfouissement des réseaux électriques et télécom, ainsi que la reprise des branchements,
- le renouvellement d'un câble moyenne tension,
- le remplacement de l'éclairage
- la restructuration de la rue.

Aujourd'hui, les réseaux sont aériens. Il est prévu un enfouissement de l'ensemble.

Après l'enfouissement, le projet de restructuration de la rue sera amorcé, pour la remettre en valeur.

La rue Rabuan-du-Coudray, c'est 3100 m² à réaménager.
Montant des travaux (hors enfouissement et hors éclairage public) : 210 000 € HT.
Montant des travaux d'éclairage : 40 000 € HT.
Durée des travaux : du 12 mai 2014 à fin juin 2015.



La rue Saint-Chéron.

La rue Saint-Chéron bientôt refaite !

Vu le mauvais état général de la chaussée, La Ville de Chartres a décidé une réfection de la couche de roulement ainsi que la reprise des différents affaissements de caniveaux et bordures sur ces deux rues. De plus, l'ensemble des passages piétons sera mis en conformité et accessible aux personnes à mobilité réduite. Les différents coussins berlinois en caoutchouc (ralentisseurs) vont être remplacés par des coussins berlinois béton, directement intégrés à dans la chaussée.



La rue Saint-Chéron.

Ces travaux vont durer deux mois environ, avec un découpage en quatre étapes :

- entre le 7 et le 21 avril : rue d'Étampes, entre Avenue des Sablons et rue des Hauts de Chartres. Durée des travaux : 2 semaines.

- commencée le 21 avril, en cours d'achèvement : rue Saint Chéron, entre la rue Guy Mocquet et la rue de la Mare à Boulay.

- rue Saint Chéron, entre la rue de la Mare à Boulay et la rue des Rouliers.

Durée des travaux : 2 semaines, à compter du 5 mai.

- rue Saint Chéron, entre la rue des Rouliers et la rue Saint Barthelemy.

Durée des travaux : 2 semaines, à compter du 19 mai.

Le montant des travaux s'élève à 590 000€ TTC.

Surfez tranquille... et gratuit !

Chartres devient une ville numérique. Après la place Billard, qui a ouvert le bal en accueillant la première borne Wifi « Ville », c'est au tour du parvis de la cathédrale de s'ouvrir au monde...

La Ville met à disposition des habitants et des touristes un accès Wifi gratuit à Internet en équipant deux sites emblématiques du centre-ville : Le parvis de la cathédrale. Ces points d'accès wifi contribuent à un accueil de qualité auprès des touristes étrangers. A l'heure où internet est indispensable dans le quotidien de chacun, ce service est largement plébiscité.

La Ville de Chartres a décidé de développer le dispositif tout au long de l'année sur d'autres sites emblématiques dans la ville.



Les portes du Cloître Notre-Dame

Un écrin qui s'affine autour de la cathédrale



Sur les neuf portes qui mènent au Cloître Notre-Dame, quatre ont déjà été réaménagées, mises en valeurs, matérialisées au sol, et mises en lumières... Les travaux se poursuivent.

Au pied de la cathédrale, c'est tout un quartier qui se redessine. Le projet de Centre d'Interprétation de la cathédrale sur le parvis est validé, le réaménagement des rues piétonnes du quartier historique progresse, les portes qui conduisent au Cloître Notre-Dame sont une à une restaurées, embellies, matérialisées au sol et mises en lumières. Les premiers aménagements

avaient été réalisés sur la porte des Changes^①, dans la continuité naturelle des travaux de voirie réalisés dans le quartier Billard. Puis, les portes de l'Officialité (Rue Saint-Yves), du Cadran (Rue de l'Horloge) et des Trois-Degrés (Rue de l'Étroit-Degré) ont suivi, à la fin de l'hiver. La porte voûtée de l'Officialité^② a été matérialisée au sol en pierre de Calcaire avec une incrustation de son nom en lettre de fonte. La



Le saviez-vous ?

Le projet est de redonner vie aux anciennes portes ouvrant sur le Cloître, telles qu'elles existaient en 1750 ou presque.

Sur les neuf portes qui existaient à l'époque, seules trois d'entre elles sont encore aujourd'hui en place (Porte de l'Officialité, Hôtel Dieu et Porte au Vidame). Pour les six autres (porte des Changes, porte de la Fruiterie, porte du Cadran, porte Saint Jean, porte des Trois Degrés, porte Percheronne), qui ont été détruites, il ne s'agit pas de les reconstruire mais de les matérialiser au sol afin de redonner une âme historique aux différentes entrées du Cloître Notre Dame.

Fiche technique

Les emplacements des anciennes portes sont matérialisés et symbolisés au sol par un bandeau de trois rangs de dalles géantes en pierre calcaire de pontijou (similaire à la pierre de Berchères, très présente dans les lieux avoisinants). Le rang central accueille en lettres de fonte le nom de la porte : soit le nom historique avéré, soit un nom représentatif.

nuit, la voûte se dessine en bleu grâce à deux spots encastrés au sol. Il s'agit de spots à leds et permettent des économies d'énergie non négligeables.

Pour ce qui est de la porte du Cadran^③, elle a été totalement réaménagée. Un plateau en pavés de gré a été installé au sol, et la borne d'accès des véhicules a été modifiée en borne de sortie uniquement. La nuit, l'emplacement de la porte se dessine en bleu, mais un des piliers a été également mis en valeur.

Enfin, la porte des Trois-Degrés est indiquée par la présence d'un pupitre explicatif. Un éclairage bleu sera prochainement installé. Sur chacun des sites, un panneau d'information raconte l'histoire



de chaque porte... une histoire accessible aux mal-voyants grâce à une transcription en braille.

A la fin de l'été, ce sera au tour de la porte Percheronne et de la porte de l'Hôtel Dieu.



Du 10 mai au 18 octobre

Les rues en fête

Cet été, tous les week-ends de 10h à midi (deux sorties de 30 minutes pour animer les marchés) et de 14h30 à 18h (trois sorties de 30 minutes pour animer les rues piétonnes), les rues de l'hyper centre se transforment en scène ouverte : artistes de rue, musiciens, troupes d'improvisation fouleront le pavé chartrain pour des représentations déambulatoires surprenantes.

Voici le programme du mois de mai.

> 10 mai
la chaise à roulettes



Prenez d'abord une vieille comtesse... Ajoutez deux garçons qui s'affairent à exécuter ses moindres volontés, un rat futé mais maladroit, mettez le tout dans une chaise à porteurs customisée, secouez bien fort : les dés sont jetés sur le tapis de la vie. Convoitises, fourberies, tendresse, poésie, amitié, conflits larvés ou déclarés, amour et lutte de pouvoir, tout s'emmêle.

Sur quelle mystérieuse dimension s'ouvre la porte de la chaise ? Qui sont les marionnettes, qui sont les comédiens ? Quel lien étrange les soude ? Cette chaise à roulettes révèle, entre les lignes et sans parole, toute notre humanité.

Mise en scène : Juliette Marre & Stéphane Filloque.

Retrouvez
la programmation
des spectacles de rue
pour le mois de juin
dans le prochain
numéro.

> 17 mai
Adamah



Avec la musique irlandaise comme fil conducteur, entre douces mélodies et danses endiablées, le concert devient soudain récit de légendes sans âge, des héros d'Irlande au mythe de Brocéliande.

> 24 mai
Atzegana

Collectif de musiciens profes-



sionnels créé en 1994, Atzegana est l'un des meilleurs ensembles tziganes actuellement disponibles en France. Son effectif va de trois à douze artistes. A l'origine dédié principalement aux musiques tziganes et klezmer (Europe de l'est), l'ensemble pratique également tout au long de l'année plusieurs autres styles musicaux :

jazz, chansons, etc. Il anime également de loin en loin des bals «à l'ancienne» tel le grand bal du cinquantième anniversaire de la libération de Paris, dans les jardins du Sénat en aout 2004 (12 musiciens, 8000 danseurs).

> 31 mai, au musée des Beaux-Arts

Culture zen



Dégustation de fleurs fraîches comestibles à croquer et des boissons naturelles à base de fleurs : smoothies fleuries, thé aux fleurs...

Pyromanciens excentriques



Jongleurs leds en déambulation. Spectacle en fixe de leds en trio, avec apparition de logos.

23
nouveau

Chartres en lumière



Du 12 avril au 12 octobre 2014

Tous les soirs,
un parcours lumineux exceptionnel
de 29 sites

Gratuit

www.chartresenlumieres.com



Stéphane Allouin / L'Ange

11^e saison de Chartres en Lumières

Une ouverture au galop !



Chartres en Lumières a ouvert sa 11^e saison le 12 mai dernier, avec le spectacle *FierS à Cheval*. Un spectacle déambulatoire surprenant, que de nombreux Chartrains ont suivi. Un parcours magique, toujours plus saisissant, avec cette année 23 sites renouvelés, parmi lesquels les nouvelles scénographies du Musée des Beaux-Arts, dévoilées le samedi 31 mai. Cette ouverture a aussi été marquée par le trail nocturne de Chartres Métropole Triathlon, qui a réuni le 19 avril dernier plus de 1000 coureurs !

Focus.

Samedi 31 mai, découvrez les nouvelles scénographies du musée des Beaux-Arts

Pour l'occasion, venez participer aux animations proposées dans la cour d'honneur du Musée.

En continu, de 22h à 0h30, Culture zen vous accueille et vous fait découvrir de savoureux cocktails composés d'extraits de fleurs mixés avec des jus de fruits fraîchement pressés, accompagnés de Fleurs cristallisées et de fleurs fraîches.

D'une durée de 15 minutes, à 22h30 et à 23h15, assistez au spectacle « Visual show » de la compagnie Super Cho : *« Afin de faire rimer technologie avec poésie, trois personnages mystérieux manipuleront de manière étonnante différents objets lumineux. Les arts du cirque évolueront de nuit, et le halo des objets illuminés éclairera ceux qui les manipulent, afin de créer une atmosphère douce et magique ! »*

Le trail fait carton plein !

Avec près de 1000 coureurs inscrits, cette deuxième édition du trail nocturne remporte un franc succès et installe l'évènement dans la programmation de Chartres en Lumières.



Avec une scène couverte, une ligne d'arrivée qui permet au public d'encourager les participants et de les rejoindre dans le village d'arrivée, l'ambiance était au rendez-vous. Entre le dossard personnalisé de l'épreuve au nom de chaque concurrent, le lot d'inscription et la médaille de finisher, tout le monde était servi. Le classement était assuré par un professionnel. Tout a été fait pour offrir à chacun une course dans les meilleures conditions possibles. En préambule au trail, la course d'orientation culturelle

des familles a accueilli près de 300 participants, pour une virée dans Chartres à la recherche des balises éparpillées pour reconstituer la phrase mystère !

L'évènement est une belle réussite, grâce à l'investissement des bénévoles, la ville de Chartres et les partenaires du club. Le public est passé à environ 2000 personnes cette année, soit le double de la 1^{re} édition. Chartres métropole Triathlon réfléchit à la mise en place d'une 3^e course pour les féminines qui accueillerait 500 participantes. Avec l'évolution du Trail, une zone de départ plus

adaptée est envisagée ainsi qu'un village d'arrivée plus grand. Avec les spectateurs, l'objectif sera d'atteindre 5000 personnes réunies pour une soirée de Chartres en Lumières spéciale qui allie sport, culture et solidarité !

Noms des gagnants : Hugo Benoist du Chartres Métropole Triathlon sur le 7km et Christophe Ollivier sur le 14km. Chez les filles, Mylène Roussel est venue du Mans pour gagner le 7km et Gwenn Droisier sur le 14km. Tous les résultats sur le site de l'épreuve : <http://www.trail-urbain-nocturne-chartres.fr/>

Visites en petit train gratuites (sans réservation)

- Départ le 6 mai à 21h20 de Rechèvres (MPT).
- Départ le 15 mai à 21h50 de Bel-Air (MPT) puis passage au Pont-Neuf (MPT).
- Départ le 20 mai à 21h50 des Hauts-de-Chartres (MPT) puis passage à Saint-Chéron (MPT).
- Départ le 22 mai à 21h50 de La Madeleine (arrêt de bus «11 novembre» av. Joseph-Pichard).
- Départ le 27 mai à 21h50 de Beaulieu (MPT des Petits-Clos).
- Départ le 5 juin à 21h50 des Comtesses (MPT).
- Départ le 10 juin à 21h50 de La Croix Bonnard (arrêt bus «La Tave» rue de Launay).

MERCI À NOS PARTENAIRES



www.chartresenlumières.com

Jusqu'au 12 octobre 2014

Chartres en Lumières : 23 nouvelles scénographies !



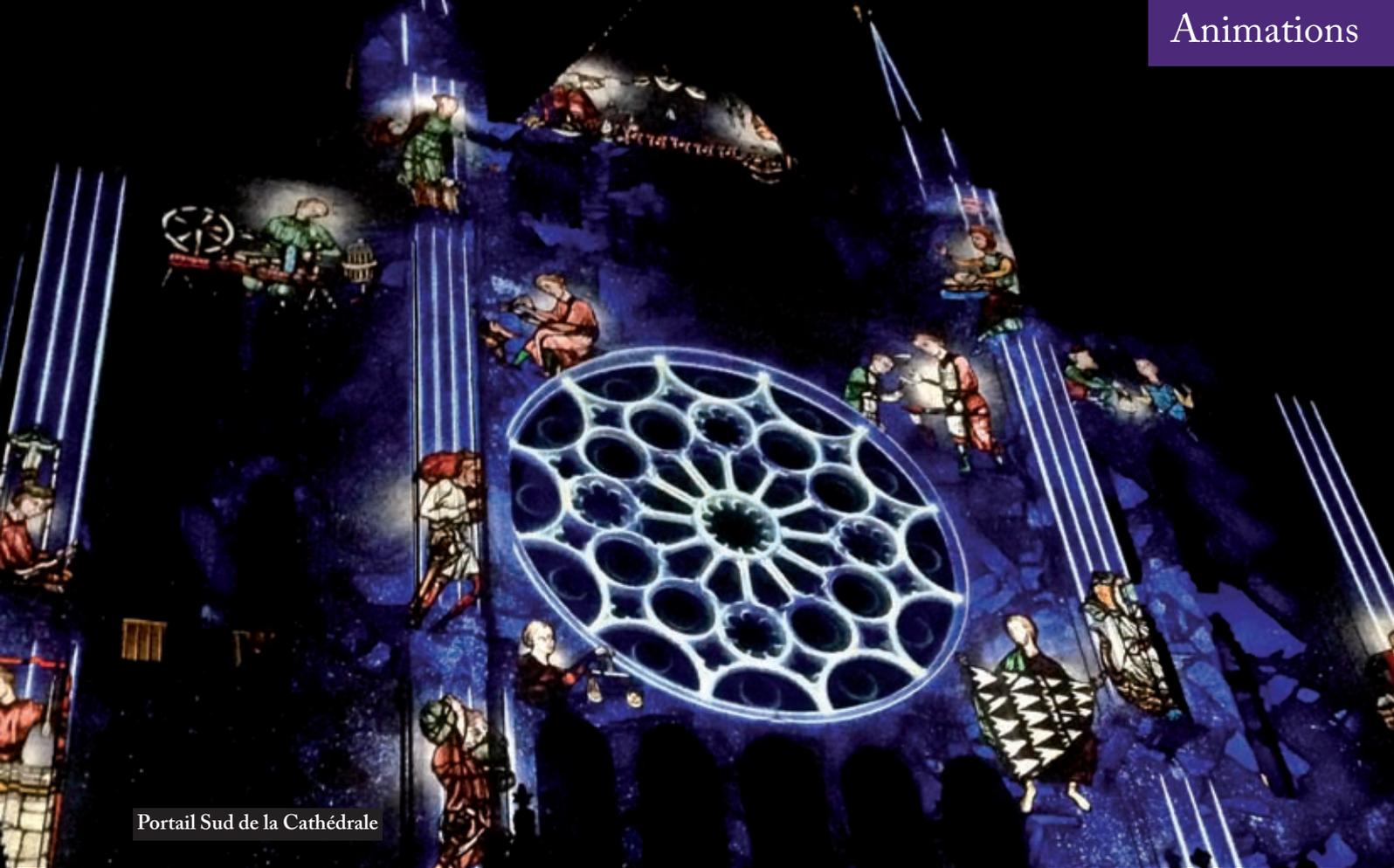
Pont et arcades Saint-Hilaire



Place Evora



Lavoir de la Grenouillère



Portail Sud de la Cathédrale



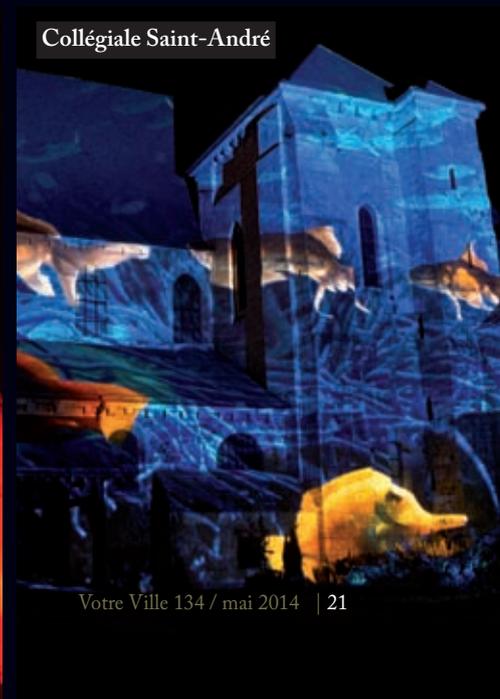
Pont des Minimes



Théâtre de Chartres



Galerie de Chartres - ancienne chapelle Sainte-Foy



Collégiale Saint-André

Chartres en Parfums, du 20 au 24 mai 2014

Une semaine dédiée à la filière cosmétique et parfums

Chaque année à la fin du mois de mai, Chartres célèbre le parfum à travers de nombreuses animations, expositions et rencontres. À la fois ouvert au grand public et aux professionnels, la semaine est consacrée à la filière cosmétique et parfums.

Des événements destinés au public

Mercredi 21 mai :

A 10h : ateliers pour jeunes enfants sur les saisons et les cinq sens. Musée l'Esprit du Parfum, parvis de la cathédrale à Chartres tél. 06 84 31 59 16.

A 14h : découverte avec le Bureau Information Jeunesse des métiers du parfum et de la cosmétique, sur inscription au 02 37 23 42 32.

Samedi 24 mai :

A 11h : lancement officiel des trois nouveaux parfums d'intérieur par l'Esprit du Parfum. Animations sur le marché place Billard et sur le parvis de la cathédrale. Parfums mis en vente à partir du 20 mai à l'Office de Tourisme et à l'Esprit du Parfum.

A 18h : concert des Samedis Musicaux à l'usine Pacific Création. Tarif : 17€/11€ adhérents. Sur réservation au 06 26 07 66 13 ou sur www.samedismusicaux.fr

Visite de l'usine à partir de 16h sur réservation.

A l'Office de Tourisme, samedi 24 mai :

- Visites guidées « Chartres et ses jardins » à 14h30. Durée : 1h30 -7€/adulte - 3,50€/enfant - inscription à l'Office de Tourisme au 02 37 18 26 26.
- Programme ½ journée comprenant :
 - Programme matin : vi-

site guidée du musée l'Esprit de parfum incluant un petit atelier olfactif et déjeuner parfumé à la Cour du Grand Monarque - 50€/personne

- Ou programme après-midi : déjeuner parfumé à la Cour du Grand Monarque et visite guidée de Chartres et ses jardins - 50€/personne. Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme au 02 37 18 26 23/24.

• Programme journée comprenant : visite guidée du musée l'Esprit de parfum incluant un petit atelier olfactif, déjeuner parfumé à la Cour du Grand Monarque et visite guidée de Chartres et ses jardins - 57€/personne. Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme au 02 37 18 26 23/24.

Samedi 31 mai :

• Visites guidées « La femme et le parfum » dans la Cathédrale de Chartres à 14h30. Durée : 1h30 -7€/adulte - 3,50€/enfant - inscription à l'Office de Tourisme au 02 37 18 26 26.

- Programme ½ journée comprenant :
 - Programme matin : visite guidée du musée l'Esprit de parfum incluant un petit ate-

lier olfactif et déjeuner parfumé à la Cour du Grand Monarque - 50€/personne

- Ou programme après-midi : déjeuner parfumé à la Cour du Grand Monarque et visite guidée « La femme et le parfum » dans la cathédrale de Chartres - 50€/personne. Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme au 02 37 18 26 23/24.

• Programme journée comprenant : visite guidée de l'Esprit de parfum incluant un petit atelier olfactif, déjeuner parfumé à la Cour du Grand Monarque et visite guidée « La femme et le parfum » dans la cathédrale de Chartres - 57€/personne. Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme au 02 37 18 26 23/24

Des événements destinés aux professionnels

Au Pôle Universitaire d'Eure-et-Loir, 21 rue Loigny-la-Bataille à Chartres.

Mardi 20 mai de 9h45 à 17h :

Meeting annuel du réseau français de recherche sur le lin.

Mercredi 21 mai de 8h30 à 17h : 3^e édition du colloque international cosmétique.

Du sourcing végétal à l'actif cosmétique.

Thèmes abordés : ethnobotanique, sourcing végétal, analyse et extraction.

Jeudi 22 mai de 13h à 17h30 : les rendez-vous d'affaires pour les jeunes entreprises de la filière cosmétique organisés par le Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation.



Du 23 au 25 mai en centre ville

Salon de l'automobile sur les boulevards



L'exposition 2013 des concessions automobiles chartraines a remporté un vif succès. La seconde édition des boulevards de l'automobile se déroulera du vendredi 23 mai à 14h au dimanche 25 mai à 19h, sur la place Jean Moulin, la place Charles de Gaulle, la place des Epars et la contre allée du Boulevard Chasles.

Neuf groupes et concessions automobiles seront présents : le groupe Lamirault, Davis 28, le groupe Berteaux, Midi auto 28, Saussereau, le garage Thireau, la concession Luisant Auto, le garage SAS Paris Brest et le garage Espace Auto.

L'ensemble des concessionnaires exposera 23 marques dont : Peugeot, Seat, Isuzu, Mercedes-Benz, Smart, Jeep, Aixam méga, Renault, Dacia, Kia, Citroën, Fiat, Alfa Roméo, Lancia, Volkswagen, Audi, Škoda, Ford, Ma-

zda, Nissan, Toyota, BMW, Mini, Opel.

180 véhicules seront exposés et différents modèles présentés. Des commerciaux délivreront conseils et comparatifs de leurs marques respectives.

Des animations seront également programmées (déambulations) pour donner un côté festif à ce salon de l'auto à ciel ouvert.

Le samedi 31 mai

Fête mondiale du jeu à Chartres



Pour la quatrième année consécutive, la fête mondiale du jeu passera par Chartres ! Un rendez-vous intergénérationnel à ne pas manquer !



Les Hauts-de-Chartres Animations, la Jeune Chambre Economique de Chartres et de sa région et les Gargouilles Ludophiles attendent un public en nombre, le samedi 31 mai de 10h à 18h, place des Epars, transformée pour l'occasion en immense plaine de jeux.

Cette journée permettra de rassembler petits et grands autour des quatre règles d'or de la fête mondiale du jeu : gratuité, jeu pour tous, partout et sous toutes ses formes.

L'occasion aussi de sensibiliser le public sur l'importance de l'anti-

gaspillage, du recyclage et de la gestion des déchets.

Seront présents Lesscale de Lucé (ludothèque et section poker), le Lions club Doyen, Hauts-de-Chartres Animations, Les Gargouilles Ludophiles, la Jeune Chambre Economique, la Ferme pédagogique de Nogent-le-Phaye «La Renaissance», MSD section photos, l'Antre du Blup (jeu de plateaux), le Conseil Gé-

néral, Chartres Métropole, la Croix Rouge.

Animation gratuite.

Contact : François Porchet, président de l'association Hauts de Chartres Animations, 32 ter, rue des grandes pierres couvertes à Chartres Tél : 06 81 89 87 75. Mail : hautsdechartresanimation@9online.fr

Le dimanche 1^{er} juin

Vide grenier familial

L'association familiale de Chartres et environs (AFCE) organise, avec la participation de la Ville de Chartres, un vide grenier familial, sur la butte des Charbonniers, entrée place Châtelet, le dimanche 1^{er} juin de 6h30 à 19h30.

Carte d'adhésion de l'année à l'AFCE obligatoire avec trois mètres linéaires offerts. 2€ le mètre linéaire supplémentaire.

Renseignements : association familiale de Chartres et environs 22 rue Jules Hetzel à Chartres tél. 06 09 11 29 45.



Le 10 mai, place des Epars

Plus Belle la campagne

L'association des jeunes pour les initiatives rurales et les Jeunes Agriculteurs d'Eure-et-Loir organisent leur quatrième édition de Plus Belle la campagne, événement annuel valorisant le métier d'agriculteur, le samedi 10 mai de 9h à 17h30 place des Epars.



L'édition 2014 montrera la diversité de l'agriculture eurélienne. L'agriculture offre un large éventail de cultures spécialisées et un vaste choix de légumes. Les productions animales sont diversifiées (vaches laitières, vaches allaitantes, cheptels porcins, ovins et caprins).

Pôles thématiques :

- Pôle « mini-ferme » ;
- Pôle « à la découverte des productions euréliennes » : Dégustation de produits Terre d'Eure-et-Loir : confitures, pains,

pâtés, huiles, tartinades, miels... que les visiteurs pourront acheter. Le réseau *Bienvenue à la ferme* sera présent sur le stand ;

- Pôle Elevage : pôle viande, pôle lait, pôle avicole ;
- Pôle céréales ;
- Pôle légumes de plein champ : Focus sur la betterave, sur la pomme de terre. Autres légumes (petits pois, haricots verts, échalotes, oignons,...).

Contact :
JA 28 : 02 37 24 46 54
cdja28@aol.com

Place des Halles,
le 24 mai

Braderie Mamans en Fête d'Apprentis d'Auteuil

Le samedi 24 mai, de 10h à 19h, la place des Halles accueillera la troisième édition de la braderie solidaire *Mamans en Fête*.

Des milliers de produits neufs des univers de la mode, de la beauté, de la maison ou de la puériculture, offerts par de grandes enseignes, stockés et transportés, seront vendus à prix bradés.

En 2013, 53 bénévoles se sont mobilisés pour accueillir 2500 visiteurs. 25 palettes de produits ont été vendues permettant de réaliser un chiffre d'affaires de 19 006 €.

Les fonds collectés par la braderie *Mamans en Fête* de Chartres en 2014 seront, comme en 2013, dédiés au fonctionnement de la résidence mère-enfant *Le Bercaïl* d'Apprentis d'Auteuil qui accueille des mamans en difficulté avec leurs enfants.

Entrée libre.



Les 14, 15 et 16 mai

Banquet des séniors à Chartreexpo

Plus de 3000 séniors sont attendus sur trois jours à Chartreexpo, un peu plus que l'année dernière !

Au programme :

12h30 : discours de bienvenue de Jean-Pierre Gorges, député-maire.
Repas. Prise de photos.

14h30 : danse sur la piste avec l'orchestre de Thierry Tacinelli.

15h30 : mise à l'honneur des cinq hommes et cinq femmes les plus âgés de la salle.
Célébration des anniversaires du jour.
Tombola.

16h : spectacle.

17h30 : fin de la journée.



Un siècle de comédies musicales avec l'orchestre Thierry Tacinelli

Au cours de cette grande rétrospective, les seniors découvriront ou redécouvriront les plus grands succès des comédies musicales : les 10 commandements, Robin des bois, 1789, Singing in the rain, Grease, Starmania, Sister act...



Le vendredi 16 mai

Portes ouvertes au Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM), installé à la Maison des enfants, 3 rue du Puits-Drouet, propose au public de découvrir ou redécouvrir ses locaux, son fonctionnement et son personnel, lors d'un après-midi portes ouvertes, le vendredi 16 mai de 15h30 à 18h30.



De g à d : Claire Bourgougnon, agent administratif, Véronique Marchand, responsable du RAM, éducatrice de jeunes enfants, Cynthia Boiré, éducatrice de jeunes enfants, dans la salle d'activité du Relais Assistantes Maternelles. Absente sur la photo : Chantal Rigault, agent d'entretien.

Venez découvrir le RAM !

Ce lieu convivial propose des animations variées pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles agréées : des ateliers destinés aux enfants, des activités culturelles (bibliothèques, théâtre...), des valises de jeux, des temps festifs (spectacles « maison »...).

« Parents et futurs parents chartains découvriront les divers services proposés par le RAM : information et orientation sur les possibilités d'accueil dans la ville, diffusion des

listes d'assistantes maternelles disponibles, accompagnement dans les démarches administratives, aide à la préparation du premier entretien avec une assistante maternelle... », explique Véronique Marchand, responsable du RAM et éducatrice de jeunes enfants.

« Au quotidien, les assistantes maternelles peuvent y trouver un soutien et un accompagnement, au travers des rencontres, des échanges et des ateliers d'éveil et de socialisation des jeunes enfants accueillis au domicile des assistantes maternelles. En 2013, nous avions 207 assistantes maternelles du particulier

employées à Chartres ».

Au cours de cet après-midi du 16 mai, les personnels du Relais Assistantes Maternelles accueilleront les enfants, les parents et les assistantes maternelles dans les locaux de la Maison des Enfants où se déroulent une partie des animations collectives. N'hésitez pas à venir les rencontrer !

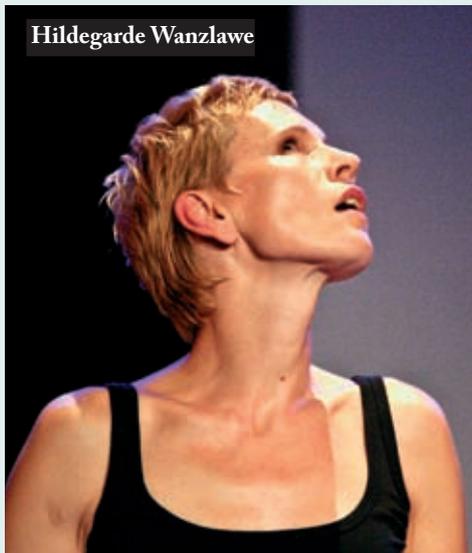
Pour tout renseignement, contactez le Relais Assistantes Maternelles au 02 37 88 05 32.

Avec l'association Improphile

Soirées Jazz du Parvis



Nelson Veras



Hildegard Wanzlawe



Tony Paeleman

Vendredi 2 mai

Tam de Villiers quartet : David Prez (sax ténor), Tam de Villiers (guitare électrique, compositions), Bruno Schorp (contre-basse), Karl Jannuska (batterie). «Coup de coeur» Improphile ! Le programme du quartet du guitariste Tam de Villiers se situe entre différents univers new-yorkais (David Binney et Mark Turner d'un côté, Tim Berne et Marc Ducret de l'autre).

Samedi 3 mai

Deborah Tanguy, Olivier Cahours, Thierry Colson. « jeune talent jazz » Ile-de-France 2002 (Jury présidé par Martial Solal), lauréate du concours Crest jazz vocal 2001.

Vendredi 9 mai : Antoine Delaunay trio «Pop», avec Patrice Hoarau, Eric Capitaine. La rencontre entre deux univers musicaux : la pop-rock et le jazz.

Samedi 10 mai

Bounce Trio : Matthieu Marthouret, Toine Thys, Gautier Garrigue. Bounce Trio est la réunion de trois musiciens, instrumentistes et compositeurs, ayant la même passion pour les mélodies envoûtantes et les grooves entraînants.

Vendredi 16 mai

Hildegard Wanzlawe, Michel Perez, J.J. Ruhlmann. Après son triomphe avec « Chants des rues » au sein de l'ensemble de Patrice Caratini, Hildegard Wanzlawe revient au Parvis pour un programme intime.

Samedi 17 mai

Emil Spanyi, Olivier Robin, Yoni Zelnik. Emil Spanyi est un pianiste, compositeur/arrangeur et pédagogue de renom. Accompagnateur de tout premier plan, il s'est produit dans divers festivals en Europe avec Ed Thigpen, Ray Brown, Clark Terry, Bob Berg, Lavelle, François Jeanneau.

Vendredi 23 et samedi 24 mai

Nelson Veras, Bruno Schorp, Mathieu Chazarenc. À 36 ans, Nelson Veras, guitariste brésilien, est un musicien hors du commun, une personnalité incontournable de la guitare jazz contemporaine depuis plus de 20 ans déjà. « Coup de coeur » Improphile !

Vendredi 30 mai

Duo Eric Pailhé, Blaise Chevalier. Embarquement immédiat pour une exploration sonore des musiques et de l'univers de Char-

les Mingus.

Samedi 31 mai

Tony Paeleman quartet : Tony Paeleman, piano/rhodes, Julien Pontvianne, sax ténor, Nicolas Moreaux, Karl Jannuska, batterie. « Coup de coeur » Improphile !

Vendredi 6 juin

Marc Michel Le Bévillon, Laurent Desmurs, J.J. Ruhlmann. Marc-Michel Le Bévillon est né en 1956 à Agadir au Maroc. Contrebassiste, compositeur et arrangeur, il a notamment collaboré avec Michel Legrand, Didier Lockwood, Eddy Louiss, Franck Tortiller... Depuis 2000, il est professeur au Centre des Musiques Didier Lockwood à Dammarie-les-Lys et s'occupe du département basse-contrebasse.

Concerts à partir de 21h30.

Entrée libre.

Association Improphile :

06 31 85 34 24.

<http://improphile.com/>

Le Parvis : 02 37 21 12 12.

A la Maison Pour Tous de la Madeleine jusqu'au 13 juin

Exposition

Entre Futurisme et moyen âge

La Dame à la Licorne accueille Fabien Rozan, «l'invité du mois», styliste créateur, à la Maison Pour Tous de la Madeleine autour de la Rotonde, jusqu'au 13 juin.

Fabien Rozan a retenu plus de quinze modèles de ses créations personnelles pour le plaisir des yeux du visiteur.

Né à Vichy en 1961, Fabien Rozan arrive à Paris dans les années 1980 pour étudier le stylisme et le modélisme à l'École de la Chambre Syndicale de la Couture et vend très vite, en tant qu'étudiant, ses premiers dessins à André Courrèges. Il devient assistant de Guy Laroche, puis d'Hubert de Givenchy. Puis, il décide de prendre son indépendance et commence à présenter ses propres collections.

En 1990, un agent japonais le remarque et l'invite à travailler au Japon, où il signe de nombreuses collections de prêt-à-porter et d'accessoires sous son nom. En France, il crée des costumes pour la danse, le théâtre, la musique. Il dessine aussi des collections de vêtements de sport pour Jean-Charles de Castelbajac, Carven ou encore K-way. Il prend également la direction artistique des collections masculines Paco Rabanne.

En 1995, Fabien Rozan ouvre sa première boutique à Paris en lançant une griffe masculine sous son nom italien *Fabio Giacometti* et développe à partir de 2000, une ligne de costumes et tailleurs sur



mesure dédiée à une clientèle privée. En 2005, il prend la direction artistique des licences masculines de Balmain.

En 2010, il s'installe à Chartres. Fort de ce parcours, il décide de revenir aux sources de la création pure et décide de présenter sa première collection Couture pour l'été 2011 à Paris...

Le regard de Fabien dans la création se veut joyeux et gai, toujours porté par l'espérance et la vie, avec une esthétique résolument tournée vers la beauté lumineuse et la modernité.

A la Maison Pour Tous de la Madeleine, autour de la Rotonde, jusqu'au 13 juin, du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

Renseignements :
 La Dame à la Licorne
 Mail Jean de Dunois
 Maison Pour Tous
 de la Madeleine
 Tél 02 37 36 80 72
 atelierlicorne@wandoo.fr
 www.dame-a-la-licorne.com

Racing Team 28

Ça va rugir au Mans !

Association fondée à Chartres en 1996, le Racing Team 28 est une écurie confidentielle qui a un gros appétit. Focalisée sur l'endurance, elle alignera un bolide aux prochaines 24h du Mans, avant de se tourner vers des horizons plus vastes : ceux des grands rallyes-raids.

Ce jeudi, dans l'atelier du Racing Team 28 trônait un Kawasaki ZX10R en cours de préparation. Dessus, William et les frères « Millo », Stéphane et Olivier, s'affairaient. On en était aux finitions du montage technique : installation des durites de freins et d'étriers à démontage rapide, et freinage de toutes les vis des circuits hydrauliques et de refroidissement. Il restait ensuite à habiller la belle : lui poser ses carénages et ses optiques de course, avant de passer au banc et de gagner le circuit Bugatti du Mans pour les premiers roulages.

S'il est certain aller s'aligner au Mans, Stéphane Millochau, pilote du RT28, ne sait pas encore trop pourquoi... Des retrouvailles bien sûr, depuis la dernière participation en 2007 qui avait valu au pilote une épaule fracturée. Mais aussi des adieux, en théorie, et c'est toute une histoire qui vaut d'être partagée.

Depuis cet accident, le RT28 avait disparu de l'endurance circuit pour se concentrer à la course classique et à l'endurance tout-terrain. 2011, avait marqué



une première participation au rallye-raid marocain. Une de ces expériences tellement fortes que le reste, en comparaison, semble quotidien et qu'on a envie de s'y consacrer exclusivement. C'est ainsi que le rallye-raid est devenu l'ambition du RT28. *« Mais quelque chose m'empêche d'y aller à fond, explique Stéphane Millochau. Mon épaule a décidé d'arrêter l'endurance circuit, mais pas ma tête. Il y a toujours quelque chose qui m'aiguillonne et me pousse à remettre le cuir. Alors l'idée c'est de faire ces 24 heures pour arrêter. »* « Normalement... », s'amuse le frangin, sans relever la tête de la fourche avant de la Kawa. Avec 44 ans et une trentaine de fractures au compteur, le bonhomme a vieilli, mais la tête est comme neuve. *« Et le bonhomme, c'est le meilleur moteur, malgré tous les chevaux qu'on puisse mettre dans la partie ».* C'est ainsi que le RT28 se lance(ra)it définitivement dans le rallye-raid.

Le noyau de l'équipe, outre ces

trois chevelus aux mains dans le cambouis, compte aussi avec Thierry qui assure la logistique backstage et l'avitaillement. Tous ont des métiers, ce qui veut dire que le travail pour le Racing Team se fait après le bureau, parfois quatre heures d'affilée le soir, et les week-ends.

Le corps, la tête, il y a aussi le nerf de la guerre. Le Racing Team 28 est suivi par une quinzaine de partenaires. Sans eux ni les 30000 euros qui matérialisent leur soutien, pas de Mans en septembre, ni de Maroc en octobre 2015. Pour la suite, l'équipe rêve d'un Dakar, en janvier 2016.

Des rendez-vous à noter pour ceux qui s'intéressent à cette rencontre entre Chartres et la vitesse sur deux roues...

Pour suivre l'aventure : millorallye raid, motoracing team 28 et Stéphane Millochau sur facebook. 

Chartres Horizon football

Chartres Horizon football et le FC Lorient partenaires !

Depuis la fin de saison dernière, Chartres Horizon football et le FC Lorient sont, sur le principe, partenaires. Le 13 avril, la signature d'une convention entre les clubs a officialisé ce partenariat en bonne et due forme.



La team du Chartres Horizon avec Régis Le Bris, directeur du centre de formation du FC Lorient

On connaît désormais bien le programme de soutien éducatif imaginé et mis en place par Chartres Horizon football «*Le foot c'est bien, l'école c'est mieux*».

Comme ont dû se le dire les jeunes Chartrains en déboulant sur le gazon du FC Lorient dimanche 13 avril, ce programme monte décidément en saveur !

Leur visite, financée par la mutuelle MFTEL, partenaire du Chartres Horizon football, et programmée pour officialiser le partenariat entre les deux clubs, récompensait l'assiduité et l'implication des joueurs et de leurs

éducateurs bénévoles. Le déplacement comprenait une visite du centre de formation, un temps de jeu sur le terrain entre jeunes et éducateurs, et une invitation au match de ligue 1 entre Lorient et Montpellier.

Le foot, c'est bien, avec le FC Lorient, c'est encore mieux !

Cette convention de partenariat, signée par le directeur du centre de formation lorientais Régis Le Bris et Philippe Adegroye, président de Chartres Horizon football, ouvre de nouvelles portes aux jeunes joueurs chartrains. Côté tapis rouge, un éducateur char-

train sera accueilli chaque année par le centre de formation dans le cadre de mini-stages U17 et U19 nationaux, et 30 jeunes de l'école de foot seront invités à un match professionnel. Côté gazon, le FC Lorient participera chaque année au tournoi U13 de pré-saison de Chartres Horizon football et enverra des éducateurs aux journées de détection. Enfin, les meilleurs éléments de Chartres Horizon football seront inscrits en stages de formation U12, U13, U14 et U15 à Lorient.

De nouvelles perspectives qui sauront motiver encore davantage les jeunes engagés de Chartres Horizon football.

Championnat de France de Natation de Chartres

Une réussite pour l'économie et le rayonnement de la ville

Du 8 au 13 avril dernier Chartres, accueillait pour la première fois de son histoire, le championnat de France de natation grand bassin, au complexe aquatique de l'Odyssee. Avec 1100 nageurs et 400 journalistes auxquels viennent s'ajouter le staff et la famille des sportifs, la compétition a permis aux hôteliers et aux restaurateurs chartrais d'effectuer une très bonne semaine. L'événement a également permis à Chartres de rayonner au-delà du département.

Une opération à reproduire sans modération

«100% des hôtels de la ville de Chartres et de l'agglomération étaient complets pendant toute la semaine de compétition», affirme Bertrand Jallerat, président de l'hôtel Le Grand Monarque et président des hôteliers (UMIH) d'Eure-et-Loir.

Le Grand Monarque qui recevait l'équipe de Marseille et son staff, a eu une activité plus forte qu'à l'ordinaire. «Nos 55 chambres étaient prises toute la semaine», nous confirme Bertrand Jallerat.

Alain Beuf, directeur du Novotel de Chartres, du P'tit Dej-Hôtel et gérant de l'hôtel Mercure au centre ville, estime quant à lui que l'opération est «à reproduire sans modération». «Nous savions depuis juillet 2013 que nous allions recevoir des délégations de nageurs et de la Fédération Française de Natation», nous avoue-t-il. Il a pu ainsi accueillir un peu plus de 200 personnes dans ses différentes structures.

Mais c'est surtout au niveau de la restauration que l'impact a été le plus fort. «Nous avons fait 180 couverts midi et soir pendant une semaine sur le Novotel. Tout le staff et tous les nageurs étaient pris en charge en pension complète, avec des menus spécifiques pour les nageurs», nous explique M. Beuf.

Bertrand Jallerat, également propriétaire du Bistrot de la Cathédrale, estime avoir eu une augmentation de son activité de l'ordre de 20 à 30% sur la restauration. «On a même vu Yannick Agnel avec son grand-père et son entraîneur, Bob Bowman, dîner en toute simplicité», nous a-t-il dit.

Laurent Saperas, propriétaire de La brasserie des Changes, estime quant à lui avoir eu, par rapport à son activité habituelle, une quinzaine de clients supplémentaires chaque jour pendant toute la durée du championnat.

Un rayonnement national pour Chartres

La semaine de compétition a été également très bénéfique pour l'image de Chartres en France. On a pu voir tout au long de la semaine des centaines d'articles dans tous les grands quotidiens nationaux sportifs ou non, sur la compétition, sur le complexe aquatique de l'Odyssee et sur la ville de Chartres. Certains nageurs y sont même allés de leur petit commentaire, à l'image de

Fabien Gilot ou d'Anna Santamans. «C'est un très très beau complexe et c'est agréable d'y venir en compétition», s'enthousiasmait Fabien Gilot quand Anna Santamans jugeait que «la piscine (était) vraiment sympa. C'est une piscine qui me plaît beaucoup et j'ai hâte de revenir pour une prochaine compétition...».

Une présence qui se traduit également sur internet, et plus largement sur les réseaux sociaux, où les nageurs eux-même y vont de leurs remerciements. «Quand Yannick Agnel tweet, «je suis bien accueilli à Chartres», on sait que ça a un impact immédiat. Notre site internet (www.chartres-tourisme.fr), pendant cette période, a eu des pics de fréquentation comme on peut en avoir au 15 août», explique Aurélien Charpille, directeur de l'Office de tourisme de Chartres.

Une bonne affaire donc pour l'ensemble de la ville qui devrait continuer à s'amplifier car Chartres accueillera dès 2015 une étape de la Coupe du monde de natation.



Retweeté par FFN et 1 autre

Team Fra @TeamFracom · 10 avr.

Bravo et merci à @VilledeChartres, ville hôte de ces fantastiques Championnats de France de Natation! #Chartres2014

Ouvrir

↳ Répondre ↻ Retweeté ★ Favori ⋮ Plus



Yannick Agnel @YannickAgnel · 8 avr.

@VilledeChartres: Bienvenue à #Chartres. J'espère que vous apprécierez votre "séjour" chez nous. #Chartres2014" Merci de votre accueil ! :)

Ouvrir

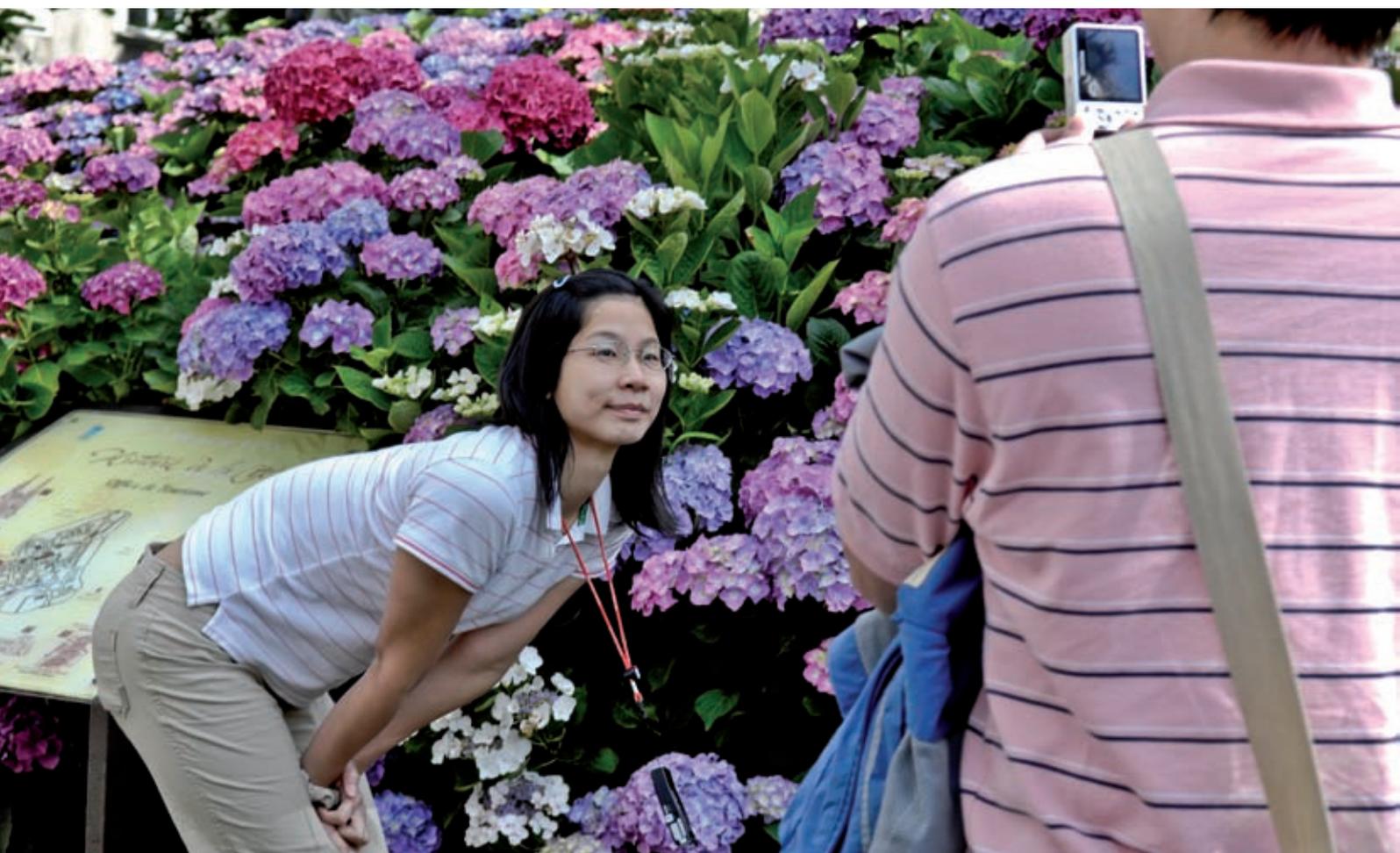
↳ Répondre ↻ Retweeter ★ Favori ⋮ Plus



Jardinage

Comment entretenir les hortensias

Les hortensias, une très grande famille comportant plus de soixante dix espèces différentes, reconnaissables avec leurs grosses fleurs globuleuses épanouies au bout de branches au feuillage vert intense.



Les hortensias proviennent principalement d'Asie orientale et nécessitent des conditions particulières : le sol doit être humifère et acide pour que la végétation garde sa couleur vert franc.

Lorsqu'une chlorose ferrique s'installe sur votre hortensia - par un excès de calcaire - le feuillage devient jaune. Dans ce cas, il faut rétablir rapidement un pH⁽¹⁾ plus acide conforme au besoin

de la plante par un apport de fer sous forme de chélate de fer et / ou un surfaçage de terre dite de bruyère.

Les hortensias qui proviennent des États-Unis et notamment du nord-est - par exemple les hortensias arborescent ou quercifolia - supportent mieux des sols de qualité moyenne et un pH neutre.

Le plus connu des hortensias est l'*Hortensia macrophylla* que l'on

reconnait aisément à ses grosses inflorescences en boule que l'on offre d'avril à juin.

Cet hortensia peut se replanter au jardin après la floraison en taillant de moitié les branches qui ont fleuri. Vous commencez par creuser une fosse de plantation de 60 x 60 cm de côté et 60 cm de profondeur.

Puis, vous installez une bâche géotextile afin de séparer la terre dite de bruyère du sol existant.

Enfin, vous remplissez la fosse



avec de la terre de bruyère, plantez votre hortensia et arrosez abondamment.

A la sortie de l'hiver, et selon les froidures de celui-ci, une taille de nettoyage s'impose :

- commencez par enlever les rameaux desséchés et gelés en les coupant à la base (taille d'éclaircissage ❶) ainsi que les plus vieilles branches qui ont été taillées les années précédentes. En les conservant vous n'obtiendrez que des petites fleurs, le bois étant épuisé
- donnez la priorité aux branches jeunes et saines bien droites se terminant par un gros bourgeon renflé (ces derniers donneront les plus belles fleurs)
- enlevez les fleurs fanées sur les

rameaux qui ont fleuri l'année précédente (taille d'effleurage ❷ qui se pratique aussi pendant l'été). Ces rameaux composés de bourgeons axiaux donneront des fleurs un peu plus petites que les fleurs des bourgeons terminaux.

- une fois cette opération faite, aérez votre arbuste pour lui donner la possibilité de se régénérer par sa base.
- en cas d'hiver très rigoureux, une taille sévère s'impose : taillez vos hortensias à la base si l'ensemble des branches est fortement abîmé (taille de rajeunissement ❸). La floraison sera tardive voire inexistante mais vous préparez les années futures.

Un apport d'engrais permet de favoriser le bon développement

de votre massif d'hortensias.

Pour les hortensias bleus, un engrais de bleuissement⁽²⁾ est indispensable pour en maintenir la coloration bleue qui sera plus ou moins intense en fonction de l'acidité du sol.

- commencez les apports d'engrais de bleuissement à raison d'un passage tous les quinze jours à partir du mois de mars avant l'apparition des feuilles et des boutons jusqu'à épanouissement. NB : Si vous l'utilisez sur des hortensias roses ou rouges, vous obtiendrez une coloration violet clair à pourpre, alors que les blancs ne réagiront pas et resteront blancs.
- prévoyez pendant l'été un bon arrosage car l'hortensia fane facilement. Son exposition conseillée pour palier au dessèchement de la plante est une orientation nord/nord-est.



(1) Le pH d'un sol mesure l'acidité ou l'alcalinité d'un sol. Un pH neutre se situant à 7.

(2) Engrais de bleuissement : engrais contenant de la poudre d'ardoise, d'oxyde de magnésium, de fer et d'oligo-éléments.

Visite des Invalides

Lycée Jehan de Beauce



Françoise Ferronnière, élue de la mairie de Chartres, a permis à une trentaine d'élèves du lycée Jehan de Beauce de rencontrer des pensionnaires de l'Institution Nationale des Invalides afin d'écouter leur témoignage concernant leur expérience vécue durant la dernière Guerre mondiale.

Ce contact intergénérationnel a été ressenti par les jeunes comme un moment fort et très émouvant qui les a marqué tant au niveau de la mémoire que de leur cœur.

Ils ont pu échanger avec l'adjudant chef Albertini, le premier maître Zwang, madame Litt et monsieur Jackson. Le récit de ces vétérans fut passionnant, rempli d'anecdotes concernant l'action qu'ils ont menée face à l'ennemi et bien souvent au péril de leur vie. Belle leçon de courage et d'humilité.

Cette entrevue exceptionnelle restera sans doute à jamais gravée dans l'esprit de ces jeunes.



Samedi 17 mai

La Marine à Chartres

La Préparation militaire de la Marine nationale (basée à Tours) organisera la cérémonie de remise de diplômes et de brevets de sa promotion *Capitaine de corvette Détroyat* samedi 17 mai à 16 h 30, sur la butte des Charbonniers à Chartres.

Les vingt-cinq futurs marins défilèrent ensuite dans la ville avant d'être reçus à l'hôtel de Ville. Le commandant de la Marine à Paris présidera la cérémonie militaire.

Le capitaine de corvette Détroyat était un tourangeau. Devenu officier de marine, il s'est illustré dans les Forces Navales Françaises Libres, où il servait au 1er Bataillon des Fusiliers marins. Il fut tué en Syrie, et fait Compagnon de la Libération le 16 août 1944 par le Général de Gaulle.

Comme il était fusilier marin, la promotion de la Préparation Militaire Marine qui porte son nom sera parrainée par la prestigieuse Amicale Nationale des Fusiliers Marins Commandos.

Le Groupement des Fusiliers Marins Commandos appartient aux Forces Spéciales.



Infos Bij

Job Dating Animation Mercredi 7 mai de 14h à 17h

Le BIJ organise un job dating autour de l'animation. Le but de cet après-midi est de favoriser la rencontre entre les jeunes en recherche d'un job d'été dans l'animation et les employeurs potentiels.

Partenaires : Les PEP28, les Maisons pour Tous de la Ville de Chartres, la Fédération Familles Rurales et le Centre Socio Educatif de Mainvilliers.

Le métier de reporter photo

Mercredi 14 mai de 14h à 16h30
Le BIJ vous propose de venir suivre pendant un après-midi les conseils d'un reporter photographe dans la ville de Chartres. Vous pouvez apporter votre appareil photo.

Les élections européennes

Judi 15 mai de 18h à 20h
Le BIJ de Chartres en partenariat avec le CRIJ d'Orléans vous propose une pièce de théâtre in-

teractif animée par la compagnie Trait pour trait, à la Maison pour Tous de Rechèvres «La Cité». Cette pièce de théâtre sera sur le thème des élections européennes (comprendre le fonctionnement du Parlement européen et l'impact de l'Europe dans notre quotidien).

Entrée gratuite sur inscription au BIJ.

Les métiers du parfum

Mercredi 21 mai de 14h30 à 16h30
Le BIJ vous propose de venir découvrir les métiers du Parfum au sein de la Maison du Parfum. Rendez-vous à 14h20 au BIJ.

Jobs d'été... dernières minutes !

Samedi 24 mai de 13h30 à 16h30
Venez consulter le panneau d'affichage avec les annonces de jobs.

Les métiers du musée des Beaux-Arts

Mercredi 28 mai de 14h30 à 16h30

Le BIJ vous propose de venir découvrir les métiers du musée des Beaux-Arts au sein du musée. (restauration d'œuvres, recherches scientifiques, accueil, documentation, médiation, communication...). Rendez-vous à 14h20 au BIJ.

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse

place de la Cathédrale
28000 Chartres
Tel: 02.37.23.42.32
Bij28@ville-chartres.fr
bij.chartres@ijcentre.fr
www.chartres.fr rubrique
"votre mairie"



Retrouvez toutes
les animations du
BIJ sur chartres.fr/votremairie

La cathédrale de Chartres visible tout le temps, et de partout...

Chartres au bout du monde



Dans le cadre d'un projet de vidéo communication initié par une entreprise autrichienne et soutenu par Atout France (agence de développement touristique pour la France), la ville de Chartres a été choisie parmi une vingtaine d'autres lieux touristiques en France (villes majeures, stations balnéaires et de montagne...), pour accueillir une caméra numérique. Celle-ci filmera quotidiennement, 24h/24, le monument le plus emblématique de Chartres : sa cathédrale.



Une caméra mobile installée face au parvis de la Cathédrale

Cette installation permet de bénéficier d'une vue panoramique du site en temps réel, où que l'on soit dans le monde. Des images qui sont d'ores et déjà accessibles à tout « e-visiteur » depuis un ordinateur ou un smartphone grâce à Internet, ou sur une télévision équipée d'un décodeur numérique (boxes ou TNT).

« Cette caméra numérique participe à l'évolution et au rayonnement de notre ville », précise Patrick Géroudet, adjoint au maire. « Elle permet notamment à tous nos amis de Chartres présents partout dans le monde de constater à travers la large diffusion de ces images, que cette ville est la première destination touristique en région Centre ».

Un outil de promotion touristique

La diversité du réseau proposé par cette entreprise permet, grâce à l'image en temps réel, de ral-

lier des visiteurs potentiels via de nombreux sites Internet divers : ceux de la Ville et de l'Office de Tourisme, mais aussi plus de 130 portails de partenaires touristiques.

Comme le souligne Jean Godet, président de l'Office de Tourisme, « Il est important d'assurer une présence permanente, de rappeler sans cesse que nous possédons un patrimoine exceptionnel. En cela, cette caméra, à destination de la terre entière, propose des vues de Chartres pouvant susciter l'intérêt de venir visiter la ville. »

Ces images, tournées de jour comme de nuit, vous permettront notamment d'apprécier, jusqu'au 12 octobre prochain, la cathédrale illuminée lors de *Chartres en Lumières* !

Bon visionnage !

En flashant ce QRCode, découvrirez en live les images du parvis la cathédrale !



A vos agendas!

Les Rendez-vous de la Maison du Saumon

Conférence

- « *Silvia Monfort* » par Véronique Domagalski, guide-conférencière le samedi 10 mai à 14h30.

Visites à thème

- « *Chartres, Cité Médiévale* » - les samedis 3, 10 et 31 mai à 14h30, rdv à la Maison du Saumon.
- « *Chartres et son environnement agricole* » - le samedi 17 mai à 14h30, rdv à la Maison du Saumon.
- « *Chartres en Lumières* » - les samedis à 22h30, rdv à la Maison du Saumon.
- « *Chartres en Lumières Privilège* » - les vendredis 9, 23 et 30 mai à 22h, rdv Portail Nord.

Rendez-vous gourmands

à la Maison du Saumon

- *Ateliers pour enfants ! Session « petite génoise confiture chocolat croquant »* le mercredi 28 mai à 14h30. En partenariat avec Chérie FM. *Atelier pour adultes : « Petite charlotte aux fruits de saison »* le samedi 3 mai à 14h30 et « *Baklava* » le samedi 31 mai à 14h30.

Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

Pour l'ensemble de nos Rendez-vous, inscription au 02 37 18 26 26!

www.chartres-tourisme.com

Échanges culturels

Coopération avec la Ville de Lujan (Argentine)



Depuis 6 ans, la Ville de Chartres entretient des liens de coopération étroits en Argentine avec la Ville de Lujan, située à 70 km de Buenos Aires.

De nombreuses actions vont être menées pour favoriser les échanges et la connaissance de la culture Argentine en France : des formations pour les jeunes et des actions culturelles.

Recherche hébergement en famille

Des étudiants lujanais (de 16 à 26 ans) vont être accueillis à Chartres dans le cadre des enseignements dispensés par l'Alliance Française

ses. Nous recherchons donc des familles susceptibles d'héberger ces jeunes étudiants, du lundi 30 juin au vendredi 18 juillet 2014.

Information : 09 54 68 07 35.
contact@alliancefrancaisechartres.fr

Action culturelle : Viva Argentina ! La Misa Criolla

Les musiciens du conservatoire de Chartres interpréteront *La Misa Criolla*, œuvres vocales majeures d'Ariel Ramirez, compositeur argentin. Cette œuvre, très

connue, pour solistes, chœur et ensemble instrumental, s'appuie sur des textes liturgiques de la Messe en espagnol soutenue par une musique empruntée aux divers aspects des rythmes folkloriques latino-américains.

Vendredi 23 mai.
 20h30 – Église Saint-Aignan.
 Réservation : 02 36 67 30 70.
 Prix : 7 euros. Gratuit pour les moins de 18 ans et les élèves du Conservatoire.

Découvrez le dépôt archéologique et ses collections !



Les 17 et 18 mai 2014, pour la Nuit des Musées, venez découvrir le dépôt des collections archéologiques, situé sur l'ancien centre militaire du Coudray. C'est l'occasion de découvrir quarante ans de collection et les métiers qui en découlent.

Tout comme les musées, le service Archéologie dispose, sous la responsabilité administrative des services de l'État, d'une incroyable collection constituée au cours des décennies. Elle s'enrichit au fur et à mesure des découvertes lors des fouilles récentes. Les objets issus de ces fouilles sont apportés au dépôt. Ils sont triés, lavés et inventoriés. Différents spécialistes (anthropologue, céramologue, archéozoologue, numismate, etc.) identifient les informations portées par ces vestiges. Comme l'exige la loi, les objets inventoriés sont conservés sans limite de temps.

Les objets peu sensibles aux variations climatiques (sculptures, céramiques, terres cuites architecturales, peintures murales, ossements) sont étiquetés et rangés sur place et occupent aujourd'hui

deux grands hangars. Les plus fragiles sont conservés dans des réserves spécifiques du service Archéologie. Tous ces objets sont accessibles aux chercheurs mais peuvent aussi être présentés au public lors d'expositions. L'ancienneté d'une partie des collections (années 1960-80) et la très grande quantité des fonds nécessitent un travail rigoureux pour gérer au mieux les réserves. Plus de 20 000 caisses sont répertoriées. Un chantier des collections lancé en 2013 permet de connaître davantage la richesse scientifique des fonds. C'est la mission du régisseur de collection et du magasinier.

Le service Archéologie vous invite à découvrir avec lui ces lieux et ces métiers méconnus. N'oubliez pas votre lampe torche !

(Presque) 40 ans d'archéologie à Chartres : historiographie, principaux résultats, perspectives

À l'occasion de la tenue, pour la première fois à Chartres, du colloque annuel de la SFECAG (Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule), Dominique Joly, directeur du service Archéologie, animera une conférence sur la recherche archéologique dans la ville depuis 1975 jusqu'à nos jours. Grandes étapes, principales découvertes, conditions de développement de l'archéologie étayeront ce témoignage vivant et passionnant.

Hôtel de Ville, salon Marceau, jeudi 29 mai à 20h30 - gratuit

Dernière visite avant fermeture définitive !

L'exposition « Ça s'est cassé près de chez vous » ferme ses portes le dimanche 18 mai. Rendez-vous à 15 h pour la dernière visite commentée du parcours de Lavrvs au sein d'Avtrivm.

Entrée gratuite, par le bâtiment 35 rue Saint-Michel !



La nature en ville

Le renouveau printanier réveille le regard citadin sur le patrimoine naturel en ville. Les nouveaux aménagements urbains d'ici et d'ailleurs intègrent de plus en plus les espaces verts et le fleurissement pour une amélioration notable du cadre de vie et la préservation de la biodiversité.

En partenariat avec le service Ingénierie de développement durable de Chartres métropole, la médiathèque propose de faire découvrir au grand public le nouveau Plan vert de l'agglomération. Une sélection de livres et de films invite aussi en parallèle à réfléchir plus largement à la place de la nature en ville et aux objectifs environnementaux, esthétiques et sociaux qu'on lui donne.



Exposition

La nature en ville : le Plan Vert de Chartres métropole

Grâce au schéma directeur du Plan vert adopté en 2003 par la communauté d'agglomération à l'échelle des 7 communes, les nouveaux aménagements urbains intègrent de plus en plus des espaces verts très naturels, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

Début 2014, Chartres métropole a validé un nouveau Plan vert pour les 47 communes qui la composent. Bien plus présente en ville qu'on ne l'imagine, la nature doit être préservée et pouvoir se développer. Pour y contribuer, il faut protéger les espaces naturels du territoire, assurer des continuités écologiques dans l'esprit des trames vertes et bleues (cours d'eau), et créer un maillage de circulations douces facilitant les déplacements à pied et à vélo.

Des panneaux d'exposition abondamment illustrés retracent les objectifs de ce plan réglementaire et contractuel. Des cartes permettent de visualiser les projets futurs.

> Du 6 mai au 21 juin
> L'Apostrophe

Conférence

La ville fertile, vers une nature urbaine

Par Michel Péna, architecte paysagiste

La «ville fertile» est un projet de société très moderne reposant sur un nouveau pacte «culture et nature». L'enjeu contemporain consiste à penser la ville comme un grand milieu vivant, à l'inscrire dans son environnement naturel tout en y intégrant les activités humaines.

> Samedi 24 mai
> 15h30, l'Apostrophe, auditorium

Découverte

Le nouveau plan vert de Chartres métropole

Les chargés de projets de Chartres Métropole commentent les réalisations passées et présentent les axes majeurs du Plan Vert adopté en janvier 2014.

> Samedi 31 mai
> 15h30, l'Apostrophe, auditorium

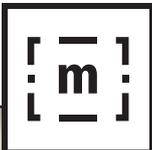
A l'issue de la présentation
Balade à vélo

La nature en ville

Une nouvelle boucle cyclable élaborée par les services de Chartres métropole propose d'apprécier la présence d'espaces verts et naturels à Chartres et en périphérie, en dehors des voies de circulation motorisées.

Longueur du circuit : 17 km ; niveau : facile. Places limitées. Equipement non-fourni ; possibilité de location du matériel à la Maison du vélo. Renseignements et inscriptions pour la randonnée à partir du 10 mai au 02 37 23 42 00.

> Samedi 31 mai
> 17h, départ de la Maison du vélo, située en gare de Chartres



Chaque mois le musée des Beaux arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.

Plat en faïence émaillée

à la manière de Avisseau (suiveur de Palissy)
Inv 5832 dim 54,5*41 cm

Charles Jean Avisseau (1796-1861) débute sa formation céramiste dans une faïencerie de Saint Pierre des Corps puis entre en 1825 comme contre-maître dans la fabrique de Beaumont-les-Autels, propriété du baron de Bésenval. Grâce à la collection de ce dernier, Avisseau découvre 2 pièces de B. Palissy (1510-1590) ce qui va orienter durablement sa carrière. Dès lors, il consacre près de 20 ans afin de retrouver les matières et les couleurs dont Palissy (qui n'avait pas divulgué ses secrets de fabrication) paraît ses « rustiques figulines » : essentiellement des bassins ronds ou fréquemment ovales, ornés de plantes, de reptiles, de crustacés en argile traités en relief, obtenus par moulage en plâtre sur nature puis recouvert d'une glaçure très fluide (comme un vernis) et qui révélait à la cuisson des couleurs variées, grâce aux oxydes métalliques à base de plomb. L'art de Palissy fut redécouvert au cours du XIX^e s. en partie par l'admiration portée par Lamartine et par les recherches de céramistes émules et continuateurs de cet artiste de la Renaissance. Ce fut le cas avec une première école dans la région de Tours autour d'Avisseau, à Paris autour de V.Barbizet (1805-1870) ou G. Pull (1810-1889) et enfin à Limoges avec les frères Lesme.



Dans le cas d'Avisseau, il parvient empiriquement autour de 1843 à percer les secrets de production pour réinventer l'art de Palissy et réaliser des plats très réussis. Il est sollicité par des antiquaires, en vain, pour fournir ses œuvres comme d'authentiques pièces de Palissy. Il prend alors la décision de signer ses pièces afin d'éviter ces confusions. Il est reconnu internationalement pour son talent et son inspiration puisée dans les modèles de la Renaissance française. Ses sujets déclinés sur des plats sont des animaux, végétaux, façonnés avec un grand souci d'exactitude, en sculpteur. Il crée des pièces très ornées avec virtuosité et maîtrise plastique tout en parvenant à atteindre dans la cuisson de ses glaçures plombifères une restitution fidèles des coloris de crustacés, coléoptères, batraciens, reptiles, oiseaux aquatiques qui emportent un franc succès. Ce céramiste est considéré davantage comme un « rénovateur »

plus tôt qu'un imitateur de B. Palissy. Les pièces faisant partie des collections du musée des Beaux arts de Chartres qui lui sont attribuées sont entrées par don en 1890. Etranges, singulières, elles surprennent toujours. A côté des ces plats animaliers, un biscuit qui ne se mange pas ! un petit groupe en céramique de deux souris et un escargot. Il s'agit d'une œuvre dont le modèle a été réalisé par un sculpteur spécialisé dans les sujets animaliers : Georges Gardet (1863-1939), dans les années 1890 et édité ensuite par les ateliers de la manufacture de Sèvres. Le biscuit de porcelaine est une porcelaine sans émaillage.

Voici donc quelques découvertes de céramiques animalières permises en mai au sein du musée des Beaux arts.

Association du musée des Beaux-Arts de Chartres

Programme du mois de mai

L'association vous propose ses sorties dans les expositions parisiennes :

Samedi 17 mai

Le mythe Cléopâtre à la Pinacothèque

La dernière reine d'Égypte a eu une vie rapidement devenue légendaire. Ses amours et sa fin tragique ont suscité la fascination. Cléopâtre devient une figure iconographique majeure entre la fin du XVIe siècle et le XIXe siècle. L'exposition présente des pièces archéologiques expliquant le contexte historique, géographique et culturel, puis la naissance du mythe entourant Cléopâtre sous la plume des auteurs de langues grecque et latine...

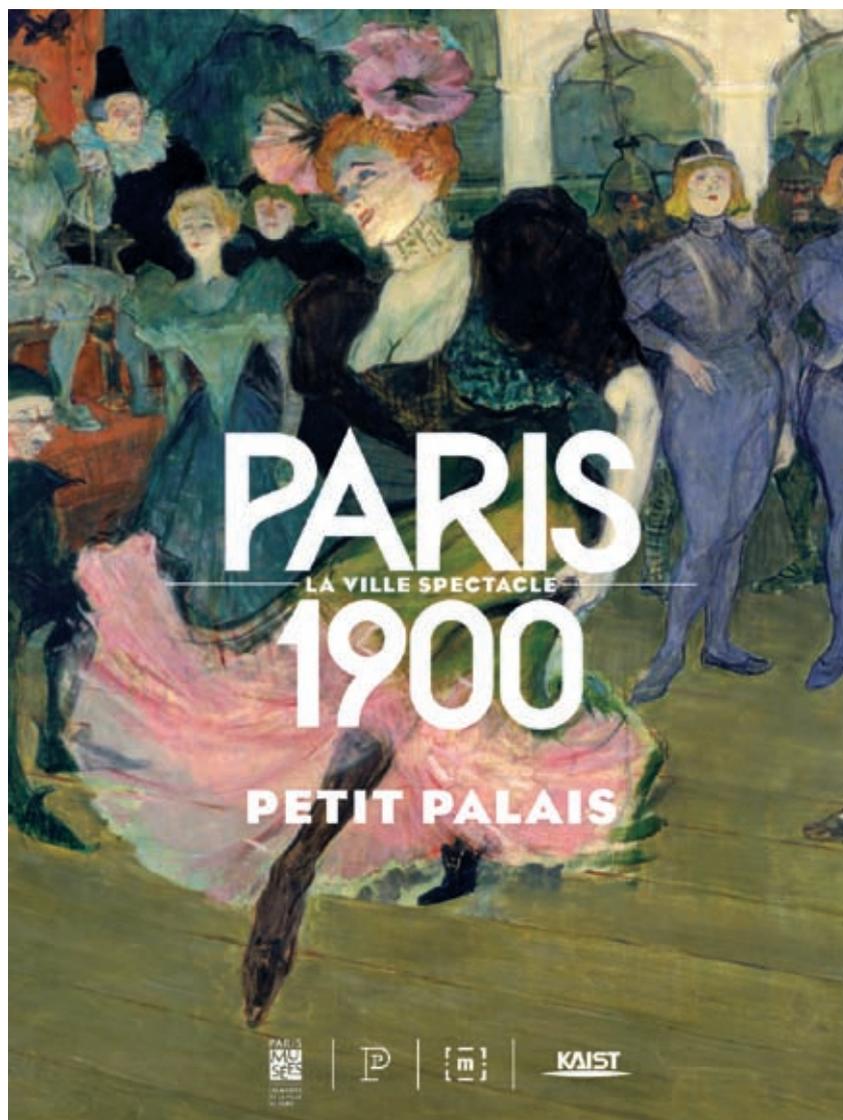
Paris 1900 – La Ville Spectacle au musée du Petit Palais

Cette exposition invite le public à revivre les heures fastes de la capitale française au moment où elle accueille l'Exposition Universelle qui inaugure en fanfare le 20e siècle. Plus que jamais la ville rayonne aux yeux du monde entier comme la cité du luxe et de l'art de vivre. Plus de 600 oeuvres – peintures, objets d'art, costumes, affiches, photographies, films, meubles, bijoux, sculptures... – plongeront les visiteurs du Petit Palais dans le Paris de la Belle Époque.

Mercredi 21 mai à 18h

Conférence au musée des Beaux-Arts de Chartres : Vienne et le mécénat des Habsbourg

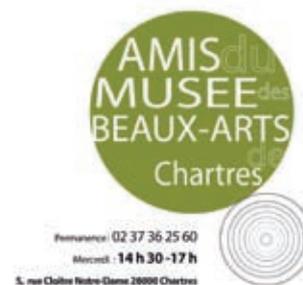
Par un conférencier de l'École du Louvre.



Prochaines sorties

samedi 21 juin avec « Le Trésor de Naples » au Musée Maillol et « Auguste 1er Empereur de Rome » au Grand Palais. Samedi 3 juillet avec L'Orient Express à l'Institut du Monde Arabe et le Parc de bagatelle.

Les adhérents sont pris en charge avec un autocar qui part de Lucé, Chartres Centre et Chartres La Madeleine. Les visites sont commentées par des guides conférenciers issus de l'École du Louvre. Retour en autocar le soir sur Chartres



Pour tout renseignement :
amismuseechartres@orange.fr
 ou téléphoner le mercredi
 après-midi au 02 37 36 25 60
 pendant la permanence
 au 5, Cloître Notre-Dame
 à Chartres de 14h30 à 17h.

Les concerts du mois

Musique bulgare

Dans le cadre de la journée
de l'Europe

Vendredi 9 mai à 20h30

Séminaire des barbelés

Le Coudray

Réservations : 02 36 67 30 75

Complètement marteau !

Une histoire du piano

Mercredi 14 mai - 19h

Dôme de la CCI

Entrée libre sur réservations :
02 36 67 30 75.

Sur une idée originale d'Hélène
Vilette, professeur de piano, avec
la participation des classes de
piano du CRD de Chartres.

Découvrez le spectacle *Complètement marteau !*, une histoire du piano racontée avec humour par les classes de piano du conservatoire. L'instrument aura lui-même la parole pour révéler l'histoire de sa création et l'évolution de sa facture, à travers une projection multimédia et des pièces musicales pour deux et quatre mains, de Couperin à Crumb...

Partenariat : Conservatoire à Rayonnement départemental de Chartres (CRD) / Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres (CCI).

Schumann - Moussorgski

Récital piano, Guillaume Prod'homme

Jeudi 15 mai - 20h30

Dôme de la CCI

Tarifs : 7 € et 5 €

Réservations : 02 36 67 30 75.

Programme :

Schumann : *Scènes d'enfants*

Moussorgski : *Tableaux d'une exposition*.

Écrites en 1838, époque tourmentée de la vie du compositeur, les *Scènes d'enfants* sont pourtant une succession de pièces à la fois charmantes et sérieuses peignant avec tendresse et poésie l'univers de l'enfance. Oublié le compositeur tourmenté, les affres du romantique... ici, tout est sourire et simplicité, mais tout est grave aussi, et sérieux comme un enfant... presque sage.

Dans les *Tableaux d'une Exposition*, Moussorgski imagine la visite d'une exposition de peinture -celle de son ami, le peintre Hartmann, décédé peu de temps avant-, et les impressions du visiteur en face des tableaux. Cette œuvre à nulle autre pareille a donné lieu à de nombreuses orchestrations dont la plus célèbre reste celle de Maurice Ravel. Pour le pianiste, elle demeure l'un des sommets du répertoire.

Partenariat : Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres (CRD) / Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres. (CCI).



Viva Argentina ! Missa Criolla

Vendredi 23 mai - 20h30

Eglise Saint-Aignan

Tarifs : 7 € et 5 €

Réservations : 02 36 67 30 75.

Distribution :

Grand Chœur du Conservatoire / Pedro Condori, ténor / Felipe Carasco, baryton / Sébastien Politi, percussionnistes / Ziska Gougginberg, piano / Catherine Berthelot, Flûte de pan et charango / Marcelo Ricardo, guitare / Direction Philippe Fremont.

La Misa Criolla (la «messe créole») a été composée en 1963 par Ariel Ramirez sur des thèmes populaires d'Amérique latine. Elle est en langue espagnole, le concile Vatican II ayant permis l'introduction de langues vernaculaires dans la célébration de l'Eucharistie. Cette messe comporte 5 thèmes chantés qui correspondent à la version complète de *L'ordinaire de la messe* (c'est-à-dire aux parties invariables de la



messe selon la liturgie catholique: Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus Dei.

La motivation d'Ariel Ramirez était d'écrire un hymne à la vie qui pourrait toucher chaque individu quelles que soient ses croyances, sa race et la couleur de sa peau. Une œuvre qui se référerait à l'être humain, à sa dignité, à la liberté et au respect de l'homme en tant que créature de Dieu...

Borodine / Faure / Bizet Orchestre Symphonique du Conservatoire

Concert proposé par l'APEC, Association des Parents d'élèves du Conservatoire.

Mardi 3 juin / 20h30 / Théâtre de Chartres / 10€ / Gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservations & Informations :
02 37 23 42 79

www.theatredechartres.fr

Programme :

Alexandre Borodine : Dans les steppes de l'Asie Centrale,
Gabriel Fauré : Elégie pour violoncelle / pelles et mélisande (Extraits),
Georges Bizet : Carmen (Suite d'Orchestre).

Distribution :
Orchestre Symphonique du CRD - Direction, Michel Bienaimé.

L'orchestre du conservatoire, fort

de soixante quinze musiciens nous propose un programme de ces musiques qui racontent une histoire, ou une situation donnée. Le deuil pour Ravel, l'élégie pour Fauré, le duo d'amour passionné pour Khatchatourian, et, en seconde partie, l'histoire de Carmen illustrée par la musique de Bizet. Un concert haut en couleurs exploitant au maximum les chatoiements sonores du grand orchestre.

Outside... Destinations

Création Chorégraphique – Gala.
Jeudi 5 juin & Vendredi 6 juin / 20:30 / Théâtre de Chartres / Tarif unique 10 €.

Réservations & Informations :
02 37 23 42 79
www.theatredechartres.fr

Distribution :

Sur un argument de Marie-Dominique Roy-Monie – Chorégraphies, Patricia Dugast, Natacha Le Saint et Nathalie Tissot – Arrangements musicaux, Patrick Hoarau – Sur des musiques live d'Outside Duo – Avec le Département Danse du CRD – Les Ateliers de Musiques Actuelles du CRD – L'Atelier d'écriture du Collège Hélène Boucher – La Compagnie Outside Duo.

Autour de la musique d'«Outside Duo», revisitée par la classe de musique actuelle du CRD, les



classes de danse du CRD, chorégraphiées par Nathalie Tissot, Natacha Le Saint et Patricia Dugast, en collaboration avec le Collège Hélène Boucher proposent une création musique, danse et écriture, mêlant des acteurs artistiques professionnels, élèves du CRD et classes de troisième, sur la scène du Théâtre de Chartres. Deux artistes dans le monde parcourent les routes au travers des sinueuses contrées d'Irlande... Trouveront-ils leur identité ? Leur ancrage sera-t-il étayé ou devront-ils poursuivre leur ambition d'absolu ? Ce voyage initiatique croise l'imaginaire et la réalité des artistes.

Partenariat : Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres / Compagnie Outside Duo / Collège Hélène Boucher.

Le 6 juin à la cathédrale de Chartres

Requiem de Verdi

Par l'association Chœur philharmonique international

Dans le cadre de la célébration du 35^e anniversaire de l'inscription de la cathédrale de Chartres au Patrimoine mondial, l'association Chœur philharmonique international donnera le *Requiem* de Verdi, à la cathédrale de Chartres, le vendredi 6 juin à 20h30. Le bénéfice de la vente de programmes sera intégralement reversé aux Amis de la cathédrale au profit de la restauration de la clôture du chœur.

Le Chœur philharmonique international, association loi 1901, est une formation de 150 choristes de diverses nationalités.

Un chef d'orchestre, chef de chœur, fondateur et directeur artistique, Amine Kouider, un chef de chœur-assistant et quatre chefs de pupitre animent cet ensemble dont l'ambition est de partager un large répertoire allant des grands classiques de la musique lyrique ou sacrée à des œuvres issues d'autres cultures.

Depuis sa fondation, le Chœur philharmonique international s'est produit à Paris, à l'UNESCO, Salle Gaveau, à Radio France, dans les églises de Saint-Augustin, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Eustache, La Madeleine... Le Chœur philharmonique international a été l'invité d'orchestres de prestige comme l'Orchestre International du CROUS

de Paris et l'Orchestre National d'Algérie. Il a collaboré avec l'Ensemble Résonance, l'Orchestre de l'Opéra de Toulon et l'Orchestre Lamoureux, tout en se produisant régulièrement avec l'Orchestre Philharmonique International.

En résidence à l'UNESCO, le Chœur philharmonique international participe à ses campagnes pour la paix et le développement des échanges entre cultures.

A ce titre, le Chœur philharmonique international et son chef Amine Kouider ont été nommés « Artiste pour la paix » par l'UNESCO.

Réservations :

site en ligne : lesconcertsducpi.fr ;

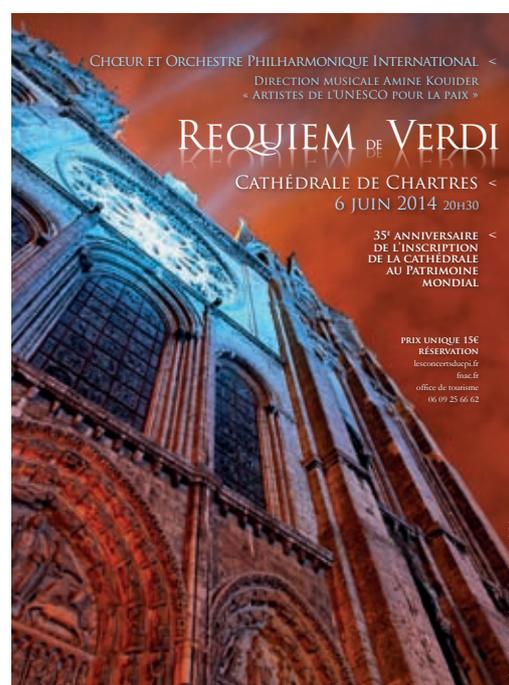
Fnac.fr ;

à l'office du tourisme,

Les Amis de la cathédrale :

tel. 06 09 25 66 62.

Prix unique : 15€.



Notre-Dame de Chartres, héritée de...

En inscrivant en octobre 1979 la cathédrale de Chartres sur la liste du patrimoine commun de l'Humanité, l'UNESCO saluait une « jeune splendeur » -Péguy- de presque neuf cents ans et la confiait à la communauté des hommes pour qu'ils la transmettent, préservée, aux générations futures.

Lieu d'ombres et de lumière, de

mystères et de quiétude, la cathédrale est le monument par excellence du premier art gothique français et européen.

Considérée comme un modèle, elle inspira Amiens, Reims, Bourges, mais aussi Canterbury, Westminster, Léon et Cologne... But de pèlerinage, elle attirait les foules de l'Occident et l'Orient chrétiens.

À l'extérieur, 4000 figures sculptées retracent l'histoire de l'humanité dans ses souffrances et ses

quêtes. À l'intérieur, 176 vitraux livrent leur message évangélique en de foisonnants éclats colorés. Expression parfaite du « génie créateur humain », source d'un puissant « échange d'influences », la cathédrale est la splendide expression d'une « période significative de l'histoire de l'humanité », celle de l'Europe médiévale. C'est à ce titre qu'elle figure désormais sur la liste reconnue de l'héritage commun de l'humanité.

Franck Loret... la belle histoire

Du 10 mai au 22 juin 2014



Il était une fois... Ainsi pourrait débiter la belle histoire de Franck Loret et de Tarkett. Celle que nous voulons vous raconter au Prieuré Saint-Vincent.

Artiste polyvalent ayant abandonné sa vie théâtrale pour explorer d'autres voies de recherche narrative, c'est par un pur hasard que Franck rencontre le vinyle, simple matériau de notre quotidien. Retournant un morceau de lino récupéré sur un chantier, curieux du parti qu'il pourrait tirer de ce matériau souple et rigide, c'est tout naturellement qu'il note le nom du fabricant au revers de cet échantillon. Quoi de plus simple ?

Et l'histoire débute alors ; celle du créateur - chercheur - explorateur - sculpteur et de l'entreprise

multinationale fabricante de sols souples. Leur point de rencontre : la créativité. Leur point commun : l'amour du matériau.

Avec son scalpel, Franck taille, ciselle, découpe telle une dentelière, ce matériau trivial, faisant naître sous ses doigts des architectures aériennes jouant dans l'espace. *« A priori inerte, cette matière semble vibrer d'un désir de mouvement. Elle laisse passer l'air et se nourrit de lumière ».*

Conquis par cette approche, curieux de cette recherche, Tarkett ouvre ses portes à l'artiste, met à sa disposition les matières qui l'inspirent et l'espace nécessaire

pour les concrétiser. Ainsi Franck occupe son « labo » au show room de l'entreprise.

Outre les sculptures en volume, Franck, muni d'échantillons et de chutes, créera sur place au Prieuré une nouvelle œuvre. Coupant, collant, il recrée des espaces horizontaux au sol, paysages imaginaires, occupant ainsi tous les espaces disponibles.

Un bel exemple qui confirme que l'art est aussi de la « recherche fondamentale ».

Avec le soutien de la galerie Lelia Mordoch et de l'entreprise Tarkett.

Au théâtre de Chartres le 24 mai
Concert de l'orchestre d'harmonie de la Ville de Chartres

Balade de la mer Noire à l'Adriatique : danses folkloriques et musiques italiennes

«*Una bella romanza*» commence par un mémorable concert de musique sacrée, donné à Rome à la Basilique San Ignazio, en mai 2013.

L'orchestre d'harmonie prolongera la représentation avec l'interprétation de thèmes musicaux inoubliables, tels *Funiculi Funicula*, *Bella Roma*, *Vivo Perlei* et un hommage à Felinni et la musique de ses films *8 1/2* et *Strada*.

L'opéra est né en Italie à Florence au XVIII^e siècle. Puccini fut l'un de ses plus grands compositeurs, *Nessun dorma*, extrait de son opéra *Turandot*, sera interprété au bugle dont le timbre doux se révèle dans le grave et les mediums. Et bien d'autres surprises encore !

Alors, *avanti la musica*
le 24 mai à 20h30
au théâtre de Chartres.
Entrée gratuite.
Placement libre dans la limite
des places disponibles.



Réservation conseillée
à partir du 29 avril au théâtre,
du mardi au vendredi de 13h30
à 18h30,
le samedi de 10h à 13h,
par téléphone au 02 37 23 42 79,
ou par courriel à
contact@theatredechartres.fr

Au musée de l'École

Apprenez l'alphabet et préparez le certificat d'études



Une exposition temporaire réalisée à partir des collections du musée et de fonds privés présente, en mai, l'alphabet de la grande guerre avec «*A comme Alsace; B comme Bataillon scolaire; C comme Cahiers; S comme Soldat*».

Après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine, l'école de la Troisième République devient l'école de la Revanche. Il faut faire des jeunes instituteurs « hussards noirs de la République » et de leurs élèves garçons de futurs soldats et bons officiers. L'exercice militaire fut introduit dans le plan d'études des écoles normales d'instituteurs par l'arrêté du 3 août 1881, et dans celui des écoles primaires de garçons par l'arrêté du 27 juillet 1882. Chaque école reçoit trois fusils. Ce programme fonctionne jusqu'en 1905. La photographie les représente devant la Mairie de Chartres.

Le certificat d'études primaires approche. La session de 2014 se

déroule les 21 et 22 juin au musée, 12 place Drouaise. Pour le préparer venez au musée ; vous saurez tout sur l'orthographe, les trains qui se croisent et les robinets qui fuient. N'hésitez pas à le passer ou à le repasser. Les inscriptions sont ouvertes.

Musée de l'école
12 place Drouaise à Chartres
tél. 02 37 28 16 82
museedelecolechartres28@orange.fr
Ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30,
le vendredi de 9h à 12h
et sur demande de 14h à 17h30
pour les groupes.

Samedis Musicaux de Chartres

Spectacle musical

« un piano, quatre mains, deux comédiens »

Les Samedis Musicaux de Chartres organisent un spectacle musical qui ouvrira la semaine « Chartres en parfums », le samedi 24 mai à 18h dans le hall de fabrication de l'usine Pacific Création.

Pianistes internationaux, très appréciés du public des Samedis Musicaux, Nadine et Leslie Wright s'associeront à deux comédiens bien connus des scènes euréliennes, Françoise L'Hôpital et Bruno de Saint Riquier. Ils vous entraîneront à travers un pays imaginaire où les contes et les poèmes fabuleux éclairent d'une lumière féérique les pages les plus belles écrites pour le piano à quatre mains.

Avec *Ma mère l'oye* de Maurice Ravel et les *Tableaux d'une exposition* de Moussorgski, en passant par le *Carnaval des animaux* de Saint Saëns, vous rencontrerez Ch. Perrault, V. Hugo, R. Queneau, G. Brassens, F. Blanche...

A partir de 16h, des visites commentées de l'usine Pacific Création vous permettront de vivre les histoires parfumées de Lolita Lempicka. Par groupe de 20 à 25 personnes maximum, durée de la visite 45 minutes. Réservation obligatoire.

Un bulletin de participation pour un tirage au sort de cinq beaux lots de parfums mis en jeu par Pacific Création (dont des flacons numérotés collector en cristal de Baccarat et pâte de verre Daum !)

SPECTACLE MUSICAL

Un piano, quatre mains, deux comédiens

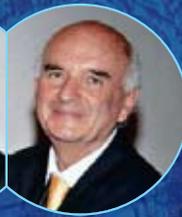


Françoise L'HOPITEAU
Bruno de St-RIQUIER
Comédiens

Nadine et Leslie WRIGHT
Pianistes







CHAUDON

Vendredi 23 mai 20 h 30

Salle polyvalente
33 rue Saint-Médard

+

Exposition de peinture
Marimo Binois
jusqu'au dimanche soir
Vernissage : vendredi 19 h

Prix des places
11 € pour les adhérents
et jeunes de 12 à 25 ans
17 € plein tarif
Gratuit pour les enfants ≤ 12 ans (accompagnés)

CHARTRES

Samedi 24 mai 18 h

Usine Pacific Création
Parfums Lolita Lempicka
1 avenue Nicolas Conté

+

Visite de l'usine
(sur réservation)
à partir de 16 h

Réservations
• Site www.samedismusicaux.fr
• Tél au 06 26 07 66 13
• L'Asne qui vielle
10 Cloître N-Dame Chartres - Tél 02 37 21 39 46
• Billetterie sur place

Co-voiturage
Vous avez de la place, vous en cherchez ?
Tél. 06 26 07 66 13
ou www.samedismusicaux.fr,
rubrique "Nous contacter"




2014








sera fourni avec chaque billet de spectacle.

Dans le hall de fabrication de l'usine Pacific Création Parfums Lolita Lempicka 1 avenue Nicolas Conté à Chartres.

Prix des places : 11€ pour les adhérents et jeunes de 12 à 25 ans ;

17€ plein tarif. Gratuit pour les enfants < 12 ans (accompagnés).

Réservations : tél. 06 26 07 66 13.

www.samedismusicaux.fr

A L'Asne qui vielle, 10 Cloître Notre Dame, Chartres

Billetterie sur place (dans la limite des places disponibles).

Théâtre de Chartres

Ce mois-ci



Antigone

de Jean Anouilh
par la Comédie-Française
Théâtre

Mardi 6 mai, 20h30

Grande salle

Durée : 1h45

Tarifs de 9 à 23 €

L'« Antigone » de Jean Anouilh, créée en 1944 sous l'occupation allemande, a été très controversée, mais a aussi connu un grand succès public, tout comme cette nouvelle version de la Comédie-Française.

Il ne s'agit pas d'une réécriture de la pièce de Sophocle. Si Anouilh reprend le mythe d'Antigone, il l'ancre dans notre époque, pour rompre avec la tragédie antique. Il développe l'héroïsme de l'adolescente, qui nous adresse, dans une langue d'une simplicité et d'une beauté incroyable, un message de rébellion, universel et intemporel. Cette Antigone n'est plus une héroïne lointaine prisonnière de son passé et des dieux, mais une jeune

femme qui devient un symbole de la résistance, de toutes les résistances. Antigone, fille d'Œdipe et de Jocaste, se révolte contre l'ordre des hommes car son oncle Créon, roi de Thèbes, refuse une sépulture digne de ce nom à son frère Polynice. La mise en scène, centrée sur la modernité de l'œuvre, est limpide et lumineuse, tout en subtilité. Si c'est une pièce noire qui ébranle, elle se permet aussi des moments de dérision, tout en gardant un aspect politique et poétique, qui émeut et nous projette face à nous-mêmes, à nos questionnements, à nos idéaux.

Lucrèce Borgia

de Victor Hugo
Cie Jean-Louis Benoit
Théâtre

Mardi 13 mai, 20h30

Grande salle

Durée : 2h30 avec entracte

Tarifs de 9 à 23 €

Après le succès de *Courteline*, *Amour noir* accueilli la saison dernière, Jean-Louis Benoit s'intéresse à la sulfureuse Lucrèce Borgia.

Née en Italie en 1480, Lucrèce Borgia est réputée pour ses mœurs dissolues. Monstre sanguinaire, débauchée ou incestueuse, voilà



quelques-uns des qualificatifs qui lui furent attribués. Si un certain nombre de biographies remettent en cause ces affirmations, Victor Hugo se base sur le mythe de cette femme au destin particulier. Cette pièce écrite en prose, en trois actes rapides, clairs et haletants est extraordinairement directe et spectaculaire. Sa vision dramatique nous conquiert immédiatement.

Créée en 1832, la pièce triompha. Elle allie, plus que dans toute autre pièce de Victor Hugo peut-être, le grotesque et le sublime, la monstruosité et l'humanité. *Lucrece Borgia* n'a pas occupé nos scènes depuis longtemps. Trop longtemps. Ce drame, proche de la tragédie grecque (Hugo a pensé aux *Atrides*), haletant de son commencement à sa chute brutale, est à réexplorer de fond en comble.

Carla Bruni

Chanson

Vendredi 16 mai, 20h30

Grande salle

Durée : 1h30

Tarifs de 15 à 32 €



Et si nous parlions un peu de musique... ? Et si nous parlions du retour d'une artiste, chanteuse, auteure et compositrice, partie sur les routes de France et d'Europe, et de plus loin encore, depuis l'automne dernier ? Et si elle faisait escale à Chartres pour un concert ?

Quelques indices pour vous mettre sur la voie... Elle est italienne et chante la *Dolce Francia* ; elle n'est *Pas une dame*, mais a été la Première ; elle a la quarantaine et est amoureuse de son *Raymond* comme au premier jour ; elle adore les musiques de Chopin et les *Little French Songs* de Barbara, Brassens, Brel, Ferrat, Ferré, Gainsbourg, Renaud ou Trenet. Qu'elle slamme, murmure ou chante à toute allure, Carla Bruni nous livre de vraies petites pépites, nées de l'évolution de sa voix, plus mûre, changement qu'elle revendique. Comme elle le dit elle-même, cela lui ouvre de plus en plus de portes musicales. Ses chansons, aquarelles rêveuses, gouaches féroces, confessions pastel ou encres vives, sont teintées de sons, tantôt folk, tantôt pop.

Carla est comme elle chante et elle chante comme elle est. Ses textes parlent de ses doutes, de son mariage, de sa condition d'artiste, du deuil. Qu'elle soit drôle, mélancolique ou suave, sa voix est unique.

Son concert sera à son image et à l'image de sa voix, unique aussi !

Le Comte de Bouderbala

Seul en scène

Samedi 17 mai, 20h30

Grande salle

Durée : 1h30

Tarifs de 9 à 23 €

Passé maître dans l'art du stand up, le Comte de Bouderbala, que l'on a vu notamment dans le Jamel Comedy Club, ou entendu livrer son « Journal intime » aux



côtés de Pascale Clark sur France Inter, fait le plein à Paris depuis plus de 3 ans.

L'étymologie arabe du mot « bouderbala », signifie « en guenilles », « en haillons ». Sami - de son prénom - est donc le Comte des désargentés. Tel un Robin des Bois du rire, il pique au vif les grands thèmes de société, par sa vision décalée et originale. Sur scène, il assène les coups les plus durs, mais toujours avec un sourire désarmant qui permet à chacun de relativiser. Qu'il parle des rappeurs ou des sportifs, la critique est toujours joyeuse. Il rit de tout, de nous, mais aussi de lui et ne s'épargne pas davantage qu'il ne nous épargne. Entre cynisme et autodérision, il livre sur un rythme effréné et tourbillonnant, sa lecture du monde.

Fête des ateliers théâtre

Mardi 27 mai, 20h30

Entrée libre

Cette soirée est l'occasion pour les élèves des ateliers du Théâtre de Chartres, de présenter devant un public, le travail de l'année.

Réservations :

du mardi au vendredi 13h30

-18h30 et samedi 10h-13h.

Tél. 02 37 23 42 79.

billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr

Théâtre de Poche

L'actualité du Théâtre en Pièces

Le travail autour de la prochaine création du Théâtre en Pièces, *Caligula* d'Albert Camus mis en scène par Emmanuel Ray, s'amorce dès à présent et se prolongera jusqu'à fin septembre, début de la création qui aura lieu au CM 101 au Coudray.

Une oeuvre intense. Prendre à bras le corps cette oeuvre. La mettre en évidence.

La langue de Camus, la parole, le cri. Une pensée d'aujourd'hui toujours d'actualité.

Avancer dans le travail, en saisir tout le sens ...

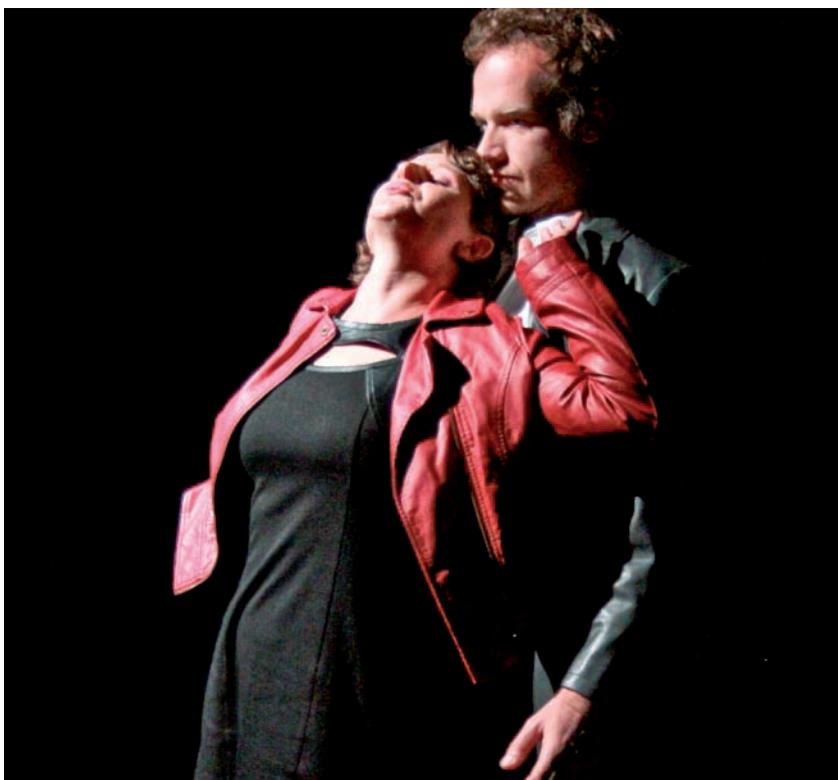
J'ai monté *Electre*, *Jeanne*, *Don Quichotte*... et demain *Caligula*. Je veux rencontrer ces personnages en quête de l'impossible ... A la poursuite infinie de leurs rêves, au dépassement sans limite d'eux-mêmes...

Chez les enfants, la perception de la vie est infinie. Les rêves sont possibles ...

La société, les normes, la peur du regard des autres, le calcul politique, les arrangements, le mensonge déguisé violentent les rêves de l'enfant. L'enfant est alors cassé, déchu, floué. La violence de *Caligula* naît de cette compréhension qu'il a du monde. La responsabilité est collective de rendre le génie horrible. Les enfants déchus peuvent devenir des monstres en puissance.

Il ne s'agit pas de prendre *Caligula* comme un simple tyran sanguinaire et d'y voir des corrélations avec tous ces dictateurs que nous avons en mémoire.

Avec le personnage de *Caligula*,



Camus se prête volontairement au jeu de se mettre à la place du tyran.

En se mettant dans la peau du tyran il dévoile l'aberration de sa situation et de celle de tout un chacun.

Tout système, tout collectif, engendre en soi, cette notion.

Ce sont les systèmes qui créent le tyran.

Tout système a besoin de son tyran.

Le tyran existe-t-il aussi en démocratie ? ...

Résumé

L'action se déroule à Rome dans le palais de l'empereur. *Caligula* est absent depuis trois jours, ce qui inquiète fortement les sénateurs. Il semble en effet déséquilibré par la mort de sa sœur et en même temps son amante, *Druilla*. Dès son retour, il devient de plus en plus troublant. Assoiffé d'un pouvoir sans limites, il impose à tous la logique d'un empe-

reur fou. Il est bien décidé à faire de son règne celui de l'impossible. La réplique suivante résume bien son état d'esprit : *«Ce monde tel qu'il est fait n'est pas supportable. J'ai donc besoin de la lune, ou du bonheur, ou de l'immortalité, de quelque chose qui soit dément peut-être, mais qui ne soit pas de ce monde»* (Acte I, scène 4)

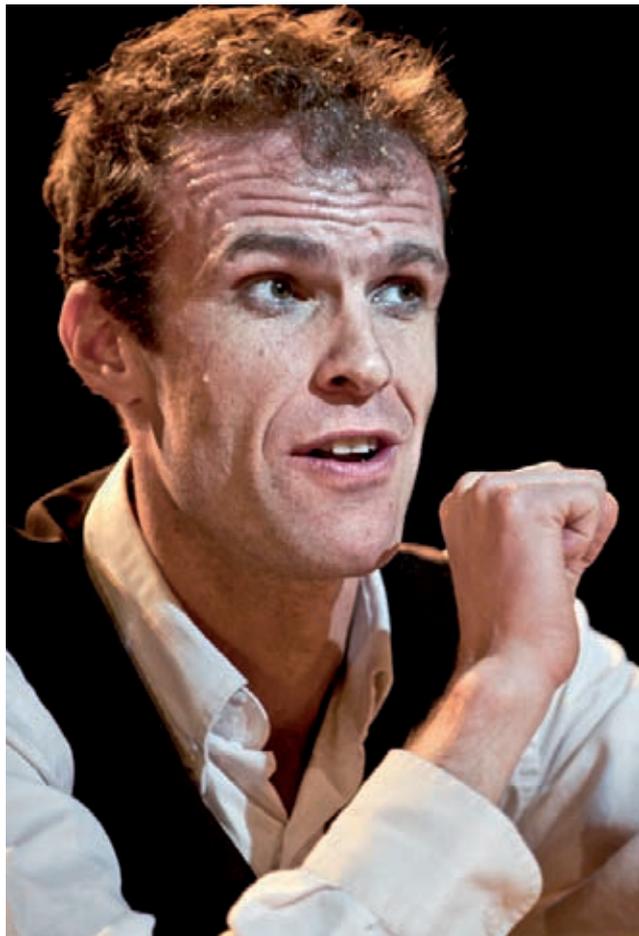
Victime de sa démesure, *Caligula* imite de manière grotesque les dieux et oblige les sénateurs à le vénérer. Il les pousse de plus en plus à la révolte. *Caligula* ira même jusqu'à nier sa propre mort en criant qu'il est encore vivant, il mène donc l'absurde à son plus haut degré.

Renseignements : 02 37 33 02 10

Au théâtre de Poche

L'exposition de *Jeronima* se poursuit jusqu'au 10 juin prochain. Entrée libre le lundi et mardi de 9h à 12h et 14h à 17h et du mercredi au vendredi de 9h à 13h.

Théâtre Portail Sud



THÉÂTRE

«Poing de vue»

Le nouveau show de Topick

Du 23 mai au 7 juin

Vendredi 23 et samedi 31 mai à 21 h

Jeudi 5, vendredi 6 juin à 21 h

Samedi 7 juin à 17 h et 21 h

Espionné par Google, dirigé par la publicité, légiféré par les politiques, parqué par le marché immobilier, endoctriné par la TV, bref, l'homme moderne est évalué en permanence.

Que faire ? Se plier, s'évader ou tout pêter ?

Avec son physique de porte-manteau, sa tête en carambar fondu, Topick va tenter de faire ce qu'il faut pour être comme il faut !

Dans «Poing de Vue», il montre de façon spectaculaire qu'il mérite le respect !

Le Saviez-vous ? Topick est fou, on le sait! Avec *Fou Normal*, il a déjà écumé les salles d'humour les plus prestigieuses! Le Point Virgule ou le théâtre Trévisé, à Paris. Le festival Grand Rire de Québec, Morges en Suisse ou Tournon en France. Et maintenant, son nouveau spectacle est au Théâtre Portail Sud !

Réservations : 02 37 36 33 06

www.theatreportailsud.com

Entrée : 15 € / 11 €

Théâtre du Labyrinthe

Les 31 mai et 1^{er} juin

Coup de foudre sur le théâtre du labyrinthe !

Suite au succès rencontré avec *Les Caprices de Nina* applaudi par 400 spectateurs, Gwenaëlle Anglade écrit et met en scène la suite de cette «Saga Familial» : *Un pépin dans la paille*.

«Portée par le réel enthousiasme du public et des élèves (27 comédiens), j'ai écrit avec une surprenante évidence la suite des aventures de Nina : une jeune mariée qui, entourée des membres de sa famille et de ses amis, affronte la vie ; avec ses déboires et ses bonnes surprises, dans un contexte actuel de crise économique, morale et existentielle».

Dans des crises de fous rires, de doutes, de coups de gueules et de confidences, les personnages évoluent, s'affrontent, se soutiennent.

Les sujets abordés font de cette tragi-comédie un portrait de la famille et de la société très actuel, mais positif et plein d'espoir !

Accompagné par deux musiciens dans une écriture rythmée avec un brin de suspens, *Un pépin dans la paille* traite de sujets de fond avec tendresse, humour et optimisme !!!

A la salle Doussineau le samedi 31 mai à 20h30 et le dimanche 1^{er} juin à 16h30.

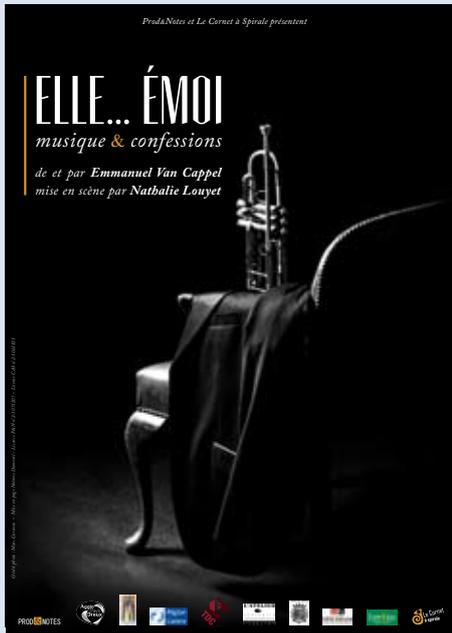
Réservation au 06 89 29 19 41.

www.theatredulabyrinthe.com



Salle Doussineau

Forum de la Madeleine



Elle... Émoi

De et avec Emmanuel Van Cappel
Théâtre musical - Création
Samedi 17 mai à 20h30
Dimanche 18 mai à 16h

Après « Manoche et son piston » créé à la salle Doussineau qui fut un véritable succès, Emmanuel Van Cappel revient avec son personnage anticonformiste dans une nouvelle histoire. Arrivé à un point de non-retour, un musicien va entrouvrir la porte de son intimité pour interroger son rapport à l'instrument et se livrer à une introspection. L'espace de la scène tout entier va devenir son espace mental... Elle... émoi est une confession musicale composée pour huit instruments à pistons avec l'aide précieuse de Bach, Mozart, Hoareau, Ruben, Verdi... et le talent de son auteur-interprète dans une scénographie à vous couper le souffle.

« J'ai voulu poser un autre regard sur le métier de musicien, sa condition, sa quête et sa relation avec l'instrument, tantôt objet de désir, objet-miroir ou objet allégorique. [...] En musique comme au théâtre celui qui accepte de se laisser embarquer par l'instant, s'ouvre un

chemin, un rêve. Puisse «ELLE... ÉMOI» ouvrir une porte, une voie pour tous les musiciens, tous les hommes qui doutent et qui cherchent... »
Emmanuel Van Cappel

Scène de famille (répétitions)

Dimanche 25 mai de 9h30 à 17h
La chorale éphémère dirigée par Sébastien Bouvet a prospéré avec ses 60 voix féminines et masculines. Le répertoire de chansons des années 30 à nos jours, de Trenet à Souchon, de Gainsbourg à Michel Berger tient toutes ses promesses. La fête de la musique n'est pas loin, les jeunes instrumentistes de la classe Jazz et musiques actuelles du conservatoire vont bientôt enrichir ce travail !
Renseignements 02 37 23 41 42.

Réservez vos prochaines dates :

• Florine Perry
« l'Amour Toujours ! »
mercredi 7 mai
Tarif : 7 euros, sur réservation
tél : 02 37 88 45 00

• Le Théâtre du Labyrinthe les ateliers : le 31 mai 20h30 et le dimanche 1^{er} juin 17h
Tel : 06 20 66 49 76

• Divan théâtre
les ateliers le 7 juin 15h30 et 20h30
Tél : 06 63 81 99 09

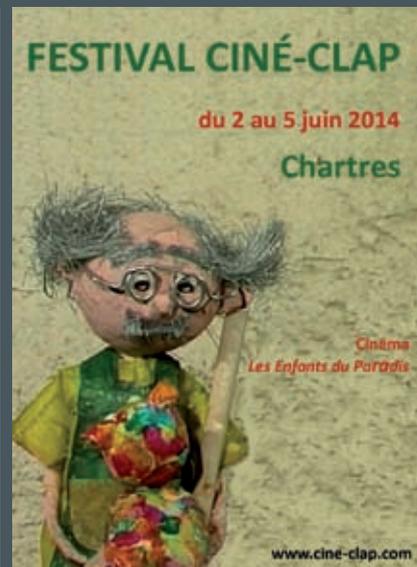
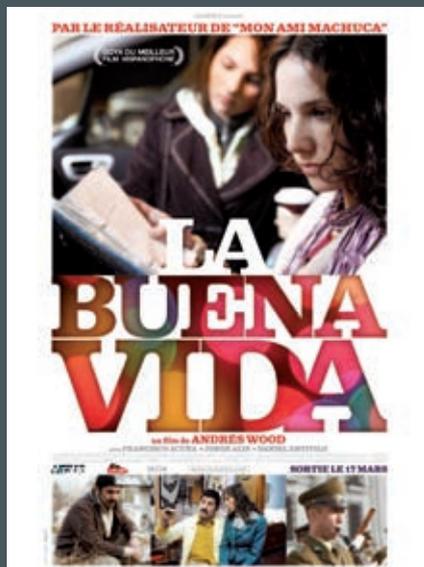
• Danse orientale
2 spectacles
le 8 juin 15h et 20h
sur réservation
Tél 02 37 88 45 00

• Et... de la salle Doussineau pour sa dernière date de la saison :
Mélodivines
Trio vocal décapant avec piano, divertissement lyrico-déjanté
samedi 14 juin à 20h30

Tarifs : 7€ et 5€
Réservations : 02 37 23 41 44 (répondeur) ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr



Le programme de Ciné-Clap en mai



À la médiathèque l'Apostrophe

Mardi 13 mai à 20h30 :

La Buena vida Andrés Wood
(Chili, 2008, 1h28, vostf)

Parcours croisés de plusieurs habitants de Santiago du Chili aux prises avec leurs espoirs, leurs craintes et leurs interrogations...
Une chronique urbaine juste et sensible.

Aux Enfants du Paradis

Mercredi 7 mai à 20h15 :

Soirée courts-métrages

Une sélection de 5 courts-métrages qui ont marqué l'année 2013 (films primés en festival)

Terrain privilégié d'exploration des genres et des thèmes, le court métrage se pare ici des couleurs de l'autre et de l'ailleurs, mettant en scène des personnages et des paysages insolites : du Japon au Groenland, en passant par la Belgique ou l'île de Tristan da Cunha.

Welkom de Pablo Munoz Gomez ; **La Lampe au beurre de yak** de Hu Wei ; **37°4 S** d'Adriano

Valerio ; **Arekara** de Momoko Seto ; **Inupiluk** de Sébastien Betbeder.

*Partenariat Enfants du Paradis/ Ciné-Clap/Ciclic
tarif réduit avec la carte ciné-clap*

Jeudi 22 mai à 20h :

Boulevard du crépuscule

Billy Wilder (Etats-Unis, 1950, 1h50, vostf – version restaurée)

Avec William Holden, Gloria Swanson, Erich Von Stroheim

Joe Gillis, un scénariste ayant du mal à percer, fait la rencontre de la grande actrice du muet Norma Desmond qui s'est retirée d'Hollywood et vit dans sa villa avec son majordome. Quand elle lui propose d'écrire le film qui marquera son grand retour au cinéma, Joe accepte et s'installe chez elle. Mais très vite, il se rend compte du caractère excentrique et délirant de l'actrice oubliée ...

Film noir, drame de la folie, implacable mise en abîme des vanités de l'usine à «rêves», Sunset Boulevard reste le plus grand film jamais réalisé sur Hollywood.

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap.

Festival Ciné-Clap

La 14^e édition du festival Ciné-Clap, centré sur la jeunesse, se déroulera du 2 au 5 juin au cinéma Les Enfants du Paradis à Chartres.

- Des films d'auteurs dont le scénario met en scène des enfants, adolescents ou jeunes adultes.
 - une compétition de films réalisés par des élèves et étudiants de la maternelle à l'université, films soumis à un jury composé de professionnels du cinéma, d'enseignants, d'élèves et étudiants
 - Des films « jeune public »
 - Des ateliers, une master-class...
 - Un ciné-concert en soirée d'ouverture: films burlesques (Charlot, Buster Keaton, Max Linder) avec deux musiciens de jazz (Laurent Marode et Fabien Mary). Le 2 juin à 20h30
- Infos : www.cine-clap.com

La séance 8,90 € (réduit : 5,70 € avec la carte Cinéophile ou adhérent Ciné-Clap)

Pass 3 séances : 12 €

Les rendez-vous du muséum

Le règne et le sacerdoce dans l'iconographie de la cathédrale de Chartres



Conférence

par **Philippe Fréneau**,
guide à la cathédrale
de Chartres

Mardi 13 mai à 20h30

Les rapports entre les pouvoirs politiques et religieux remontent à la plus haute Antiquité : Pharaon n'était-il pas dieu ? Le problème va se poser avec plus d'acuité en 313 avec la publication de l'édit de Constantin qui autorise la religion chrétienne. Cette osmose étroite entre les deux pouvoirs va perdurer tout au long du Moyen Âge et s'exprimer dans le monde des images de nos grandes cathédrales et notamment à Chartres, seule à être parvenue jusqu'à nous dans sa quasi intégralité et qui fut réalisée par

les plus grands esprits de l'époque (École de Chartres).

C'est ainsi qu'on découvrira l'influence notamment capétienne sur des images en quelque sorte à double sens.

À 12 ans, Philippe Fréneau fabriquait des vrais-faux objets d'Antiquité qu'il enterrait dans la propriété où il passait ses vacances... l'année suivante, il lançait les fouilles archéologiques. Au lycée et avec un copain de philo, il avait trouvé le moyen d'accéder aux moindres recoins de la cathédrale pour satisfaire son envie de l'étudier au plus près. Ses diplômes en poche, il reprit le cabinet d'assureur paternel pour le développer.

Aujourd'hui à la retraite, il assouvit pleinement sa passion qu'il nous transmet en tant que guide-conférencier et à travers ses publications.

Au centre universitaire
de Chartres,
21 rue de Loigny-la-Bataille.
Stationnement au parking
«visiteurs».

Entrée libre dans la limite
des places disponibles
Renseignements :
Muséum : 02 37 88 43 86
& Centres.Sciences :
02 38 77 11 06.

Prochaine conférence
mardi 10 juin : Les abeilles
par Robert Haïcour, ancien
maître de conférences à
l'université Paris VI

Pour vous tenir informé(e)
de nos manifestations vous
pouvez vous inscrire à
museum@ville-chartres.fr

Une figure chartraine du progrès

Victor-Gabriel Maunoury

(Chartres, 1850-1926)

D'une famille de gros laboureurs émergeant après la Révolution et atteignant la notoriété au XIX^e siècle, les Maunoury font partie de ces dynasties de cultivateurs éclairés qui ont illustré la Beauce. C'est dans la ferme familiale de Saint-Germain-la-Gâtine que Pasteur et Roux effectuèrent en 1878 leurs expériences sur la maladie du charbon.

Victor-Gabriel Maunoury

Ce médecin et chirurgien de Chartres est le troisième de cette dynastie, après Louis, reçu médecin à Paris en 1813, et Alphonse, médecin à Maintenon en 1842, puis 5 rue Noël-Parfait à Chartres, et chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Bachelier ès-Lettres en 1867 et ès-Sciences en 1868, Gabriel Maunoury est reçu à l'externat en novembre 1871. Après son internat (Enfants malades, Hôtel-Dieu, Beaujon, Pitié-Salpêtrière), il soutient en 1877 une thèse inspirée par le souvenir de la guerre de 1870 : *Etude clinique sur la Fièvre primitive des blessés*.

Avant de prendre la suite de son père à Chartres, il voyage et rencontre en Ecosse Lister, ardent défenseur des méthodes antiseptiques, puis visite de nombreux établissements allemands et autrichiens. Durant la guerre turco-russe, il se met au service du Croissant Rouge turc et découvre la chirurgie de guerre.

Chirurgien du progrès

Rentré à Chartres en février 1878, il s'installe rue Percheronne et obtient en juillet un poste de chirurgien à l'Hôtel-Dieu. Il transporte son cabinet rue des Côtes, puis place du Théâtre et enfin au pavé



de Bonneval, non loin de l'Hôtel-Dieu

Son œuvre de progrès touche tous les domaines. Il ménage à l'Hôtel-Dieu la première salle d'opération antiseptique. Il expose dans le *Progrès médical* les méthodes hygiéniques appliquées d'après les leçons de Pasteur. Il crée un laboratoire d'analyse bactériologique puis une installation de radiographie, présentée en juin 1897. Pour la ville, il résout le problème d'approvisionnement en eau potable en promouvant la méthode d'ozonisation. Il fait distribuer, à la gare Montparnasse, des biberons de lait stérilisé aux meneuses qui ramènent de Paris les nourrissons placés dans le département. En 1904, il est admis par l'Académie de médecine comme membre correspondant, puis comme membre associé.

Durant la Grande Guerre, à 64 ans, il se voit confier la responsabilité des hôpitaux militaires de Chartres puis de la 4^e région, avec la charge des inspections. Il répond à diverses missions de caractère sanitaire tout en opérant à l'hôpital 103, installé près de la cathédrale dans les locaux de la maîtrise.

Homme public

Elu conseiller municipal en 1888, puis conseiller général du canton de

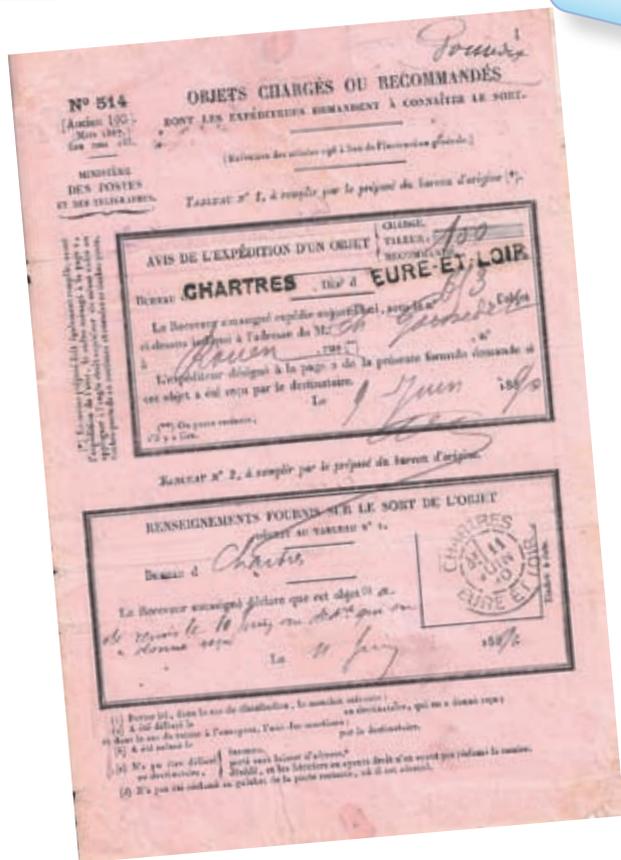


Chartres-sud, il rejoint la Fédération républicaine, de tendance modérée. En 1909, il participe à la fondation de la *Maison du Peuple*. Cette institution proposant aux travailleurs des activités multiples, d'une remarquable longévité, laisse dans le monde ouvrier chartrain un souvenir ému. Tenté par un mandat national, il est député (1912-1924), dans le groupe des libéraux, partisans de Poincaré. Sa pratique paternaliste bourgeoise est nourrie d'un humanisme profondément vécu, comme le montre son intérêt pour les sociétés de secours mutuels. Après sa mort à Chartres, le 5 janvier 1926, le « Pavé de Bonneval », où il avait sa maison et qui desservait l'Hôtel-Dieu, a pris le nom d'Avenue du docteur Maunoury.

Juliette Clément,
Directrice des Publications
de la Société archéologique
d'Eure-et-Loir.
1 rue Jehan Pocquet,
0237369193, www.sael28.fr
sael28@wanadoo.fr
Recherche Paul Mollé. Cl. SAEL

Chartres en toutes lettres ... 31

Pas vraiment une lettre...



...plutôt un objet postal, mais carrément chartrain (recto et verso) et qui trouve sa place dans cette période post-municipale.

ce notaire chartrain le 9 juin 1890... Il demandait, avec ce formulaire, qu'on lui accuse réception d'un envoi à destination de Rouen. Un envoi sans doute important car estimé à 100 francs soit mille fois le prix du timbre !

Deux jours plus tard, le bureau de poste de Chartres lui confirme que l'objet a bien été remis la veille : on plie le formulaire, on l'affranchit et on l'expédie à notre notaire chartrain, M. Fessard.

Fessard, mais c'est bon sang bien sûr ! Georges Fessard, on le connaît aussi pour son long



passage à la mairie : il sera élu maire en 1893 et restera 19 ans à la tête du conseil municipal chartrain... après avoir exercé pendant vingt ans en tant que notaire !

Natif de Chartres, études à Chartres, maire de Chartres, courrier de Chartres pour Chartres, pièce issue de ma collection chartraine... C'est du 100 % !

Jean-Francis Ressort
Cercle philatélique Chartrain
philachartres.over-blog.fr

Il y a cent vingt ans on pouvait déjà connaître le sort réservé à un envoi par voie postale. C'est ce qu'a fait

Les rencontres d'Albert

Rencontre avec les 7 Alex

L'association les *Amis de l'Hippodrome* avait invité « nos compagnons » euréliens de la chanson. Près de 90 personnes avait répondu à cette invitation autour d'un excellent repas. Très belle soirée, avec beaucoup de nostalgie. Marc Pascal, qui a fait les beaux jours de *La chance aux chansons* de Pascal Sevran à la télévision, n'a rien perdu de son talent. Un grand bravo à tous qui nous font revivre la vraie bonne chanson française.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous les retrouvons aux *Soirées Estivales* au mois d'août.



Mots fléchés Théâtre fléché

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

The crossword puzzle grid is 15 columns wide and 15 rows high. A photograph of a theater building is in the top-left corner. The grid contains the following words and clues:

- Row 1:** Abri côtier, Fin d'hiver, Tartiner, Non du bâtisseur, Unité jaune, Ajout sur lettre, Compagnie, Piège.
- Row 2:** Ici il est à l'..., Envers du décor, Au revoir définitif, Alain Delon.
- Row 3:** Compagnie, Gros travaux, Chef d'arche, Boisson, Soucis, Solution, Terre, Chimère, Tuteurs, Demande encore, Petit patron, Crottes.
- Row 4:** Vautour, Bâtir au centre, Mi-féodal, Préfixe seul.
- Row 5:** Shootai.
- Row 6:** Criminel, Lien, Contre, Harmonium, Suceras.
- Row 7:** Boîtes, Fin d'étape, Pressera, Explosif, On y travaille le spectacle.
- Row 8:** Forme d'être, On y monte pour jouer, Enlever.
- Row 9:** Calibrage, Souhaite, Note cadeau, Bordure, À toi, Trouver un autre résidant, La seconde, Le 15, Compagnie du portail, La plus chaude, Âge, Vissons.
- Row 10:** Étoile double Grecque, Automobile, Mot de passe, Pays, Couvriras de miettes, Île de France, En « tôle ».
- Row 11:** Crie, Au cœur d'un acte, Devenu rose, Coureur.
- Row 12:** Retour de son, Baudet, Utiliser, Allemagne de l'est, Route raccourcie, © JFR avril 2014.
- Row 13:** Remboursé, Il joue, La troisième.
- Row 14:** Négation, Dépôt, « VOTRE VILLE » mai 2014.
- Row 15:** Cardinal, Elle grogne.

Solution le mois prochain.

Bric-à-brac du quartier Villaines-Comtesses

L'association du quartier Villaines-Comtesses *Les Amis de Jules* organise un bric-à-brac dans le quartier, réservé aux particuliers, le dimanche 8 juin. Installation de 7h à 9h. Vente au public de 9h à 18h.
Renseignements ou inscriptions au 02 37 21 26 86 ou 07 81 91 13 61.

Diabète 28

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 28 mai aux abbayes de Saint-Brice, 1 rue Saint-Martin-au-Val salle B2, de 14h30 à 16h30. Les réunions, animées par des professionnels de santé, sont ouvertes à tous, adhérents et non adhérents.
Renseignements au 02 37 20 08 42.

Fédération départementale familles de France d'Eure-et-Loir

Nouvelle permanence : l'antenne 28 du Comité national d'information sur les drogues se tient à la disposition des familles et des jeunes, chaque mercredi de 14h à 17h, 19 place Saint-Louis à la Madeleine.
Contact tél. 02 37 33 05 64
famillesdefrance.28@wanadoo.fr
www.famillesdefrance28.new.fr

MSD Chartres section cyclotourisme

Les membres de la section cyclotourisme de MSD Chartres organisent le 11 mai le Challenge du Centre *La Cycl'Autricum*. Quatre circuits de 45 à 130 km attendent les adeptes de la bicyclette, à la découverte de la vallée de l'Eure et de son riche patrimoine historique. Les deux circuits VTT de 35 et 50 km exploreront les chemins et sous-bois de la vallée de l'Eure. Sont également prévus une cyclo-découverte d'une douzaine de kilomètres encadrée

par un membre du club et un circuit marche de 9 ou 15 km qui permettront de découvrir la ville sous des points de vue inconnus. Inscriptions le dimanche 11 mai de 7h30 à 10h ; excepté la cyclo-découverte à 13h15.
Pour plus de renseignements, contactez le 02 37 22 49 35 ou le 02 37 21 31 30.
msdchartrescyclo.fr
MSD Chartres cyclotourisme
21, place Saint-Louis à Chartres.

Chartres Handisport et Loisirs

Le club Chartres Handisport et Loisirs organise son tournoi de basket fauteuil Renée et Roger Foreau, le samedi 14 juin au gymnase du CRJS, 1 rue Jean Monnet à Chartres de 8h30 à 18h. Date limite d'inscription le 30 mai. L'accueil aura lieu le samedi 14 juin à partir de 8h. Les terrains seront disponibles pour l'échauffement jusqu'à 8h30. Inscription : 3 euros par personne. Possibilité de déjeuner au self du CRJS à partir de 11h30. La réservation des repas sera faite par Chartres Handisport et Loisirs. La compétition reprendra à 14h jusqu'à environ 18h. La remise des récompenses et le pot sont prévus vers 18h30 sur place. Le trophée sera remis en jeu par l'équipe de Valenton. Entrée gratuite. Buvette sur place.
Renseignements :
Chartres Handisport et Loisirs
136 rue Gaston-Couté à Chartres.
Contacts-inscriptions :
Romain Dorange-Pauline Guet
Portable : 06 30 69 00 67
Tél. répondeur : 02 37 20 99 88.
chl28@wanadoo.fr
www.chartreshandisport28.fr

Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac. Gratuit. Prochaines réunions à Chartres : mardi 6 mai à 18 h, jeudi 5 juin à 17h30. Réunions *Gestion du stress par la relaxation*. Gratuit. Prochaines

réunions à Chartres : lundi 12 et lundi 26 mai à 17h 30, Réunions *Tabac, cuisine et diététique*. Gratuit. Prochaines réunions à Chartres : vendredi 23 mai à 17 h,
Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.

Café philo

Le prochain café philo aura lieu le samedi 10 mai à 17h au bar Le Parisien, sur le thème *Les nouvelles technologies nous transforment-elles ?*
Contact : Bertrand
tél. 06 80 40 93 41.

Permanence consommation de la fédération des familles rurales d'Eure-et-Loir

La fédération des familles rurales d'Eure-et-Loir ouvre une permanence consommation. Elle est ouverte à tous pour l'obtention d'information et ouverte aux adhérents pour l'aide au traitement de litige. Permanence consommation destinée aux particuliers : information générale du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, traitement des litiges sur rendez-vous les vendredis 9h-17h.
Contact : 02 45 26 01 30 -
fd.eureetloir@famillesrurales.org

Information aux Tuteurs Familiaux

Tuteur ou curateur d'un membre de votre famille, vous souhaitez avoir des informations ou un soutien technique, le service Information aux Tuteurs Familiaux de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) propose de vous informer et de vous soutenir par téléphone ou lors de rendez-vous, 6 rue Charles-Coulombs à Chartres.
Pour tout renseignement, tél. 02 36 15 90 00
ou itf@udaf28.fr

Trotting Kids à l'hippodromeDimanche 1^{er} juin

Journée des enfants.

Courses de trot à poneys.

Entrées et animations gratuites.

Animations : structures gonflables, baptêmes de poneys, atelier de maquillage, clown, lâcher de ballons...

Manifestation organisée en soutien de la ligue contre la cardiomyopathie.

Association Krav Maga**Stage de self-défense le 17 mai**

L'association chartraine

de krav maga organise un stage

de self-défense, le samedi 17 mai

de 9h à 13h, ouvert à tous,

dirigé par Robert Paturel.

Ancien policier d'élite du raid,

concepteur de la méthode

de tonfa, de self defense et boxe

de rue, six fois champion de France

de boxe française, champion

d'Europe en 1984,

il a exercé son métier de policier

dans des unités d'élite : GIPN,

RAID. Inscription obligatoire.

Renseignements et inscriptions

tél. 06 74 49 22 92.

Vide grenier à Bel-Air

Le dimanche 11 mai, de 6h à 18h,

allée des Troènes et allée du Berry,

les parents délégués de l'école

Henri-Matisse or: 4€ les 2 mètres

linéaires (le profit sera versé à la

coopérative scolaire).

Contact :

Laure El Bouhti : 06 19 89 05 37.

Concours annuel d'agility

Le concours annuel d'agility

du Canis club chartrain se

déroulera le dimanche 25 mai.

Lieu du concours : terrain de

Chartres - avenue Victor-Hugo,

jardin des entreprises.

Début des épreuves : 7h30.

Fin du concours et remise

des prix aux alentours de 17h.

Entrée gratuite

Contact :

concoursagilitychartres@outlook.com

Café-bouquins

Le café-bouquins se réunira

le samedi 24 mai à 17h, à l'Annexe,

31-33 rue du Soleil d'Or.

Vous êtes lecteur de romans ?

Vous aimeriez patager

et confronter vos impressions

de lecture dans une conversation

franche et détendue ?

Venez au café-bouquins !

Contact : Geneviève Dhont

tél. 06 11 54 09 85.

Solution du mois d'avril 2014	D	R	L	P	V						
	R	E	E	D	I	T	I	O	N		
	A	D	O	U	B	E	E	A			
	I	L	R	A	R	E	S				
M	N	O	C	E	A	R	I	S			
R	A	G	E	R	A	S	I	R	E	N	E
T	U	A	C	I	E	R	J	S			
C	H	A	R	L	E	S	P	E	G	U	Y
P	U	N	I	E	S	T	A	L	J		
R	O	T	S	A	I	L	E	S	E		
P	I	S	E	R	E	P	O	S	T	A	
N	S	D	N	M	A	C	H	O	N		
R	U	R	E	P	E	C	H	E	M		
M	E	S	S	A	G	E	S	E	T	O	
A	G	A	D	I	R	R	E	Z	Z	O	U
N	I	N	E	P	O	S	E	L			
P	I	E	C	E	A	M	E	L	O	I	
E	N	R	E	G	A	R	D	R	N		
A	R	T	E	R	E	N	I	F	L	E	



Le VENDREDI 16 MAI à 20h30

SALLE POLYVALENTE GERARD PHILIPPE AU COUDRAY

SOIREE THEATRALE

(au profit du Comité des Blouses Roses de CHARTRES)

Après le succès de TOC TOC, MISE EN TROUPE vous propose

UN AIR DE FAMILLE, mise en scène par Pierre-Marie ESCOURROU



Tarif: 10 € (enfant - de 12 ans: gratuit) - Réservation par mail: blousesroses28rt@gmail.com
 renseignements au 06 21 14 66 38 (possibilité de retirer les billets sur le MARCHÉ AUX FLEURS, stand Jardin de Florence, place du Cygne à Chartres, les samedis 19, 26 avril et les 3,10 mai de 9h à 13h)



Déclarations Préalables déposées		
RIPAMONTI MICKAEL	24 RUE DES ECUYERS	FERMETURE D'UN AUVENT
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE	11 RUE DU DOCTEUR ANDRE HAYE	MODIFICATION FACADE
PERRAULT PHILIPPE	80 RUE DES PERRIERS	MODIFICATION FACADE
VIETTE PATRICK	24 RUE MURET	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
DUTEILLEUR LYSIANE	10 RUE DE LA MAIRIE	TRAVAUX DE COUVERTURE
INDIVISION ADOLPHE	36 RUE DES CHAISES	DIVISION PARCELLAIRE
ROUSSEAU ALAIN	28 RUE DES VIEUX CAPUCINS	REPLACEMENT FENETRES ET PORTE D'ENTREE + FENETRE DE TOIT
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES PASS'IMMO	8 RUE DU MOULIN A TAN	FERMETURE PARKING COUVERT
BOUHEDDI HAMID	3 AVENUE ARISTIDE BRIAND	MODIFICATION FACADE
PETILLON JEROME	24 RUE DE LA FOULERIE	REPLACEMENT DE VOLETS
MANCEAU MARIE-CHRISTINE	30 PLACE DES HALLES	RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES
FONCIA BRETTE	36 A 38 BOULEVARD CHASLES	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADES
RENONCET MAURICETTE	9 RUE DE LA PORTE MORARD	REPLACEMENT DE VOLETS
PELHATE MURIEL ET ROBERT SYLVAIN	26 RUE RABUAN DU COUDRAY	CHANGEMENT FACADE + EXTENSION + DEMOLITION VERANDA ET GARAGE
MOK MAHATI THIERRY	1 RUE DES FILEURS	REFECTION COUVERTURE
ROSADO LAURELINE	5 BIS RUE HENRY DUNANT	RAVALEMENT DE FACADE ET REMISE EN ETAT DE LA COUVERTURE
CHARLES PINCHON	93 RUE SAINT BRICE	REPLACEMENT PORTE DE GARAGE
N'GUYEN HELENE	70 RUE DU BOURGNEUF	MISE EN PLACE D'UNE PISCINE
CHEVROLLIER VINCENT	6 PLACE SAINTE FOY	REPLACEMENT DE 2 FENETRES
NEVEU-MARTINS EMILIE	5 RUE DES POULIES	CHANGEMENT PORTE D'ENTREE
SCI EDELFRANJE	9 RUE DE LA VOLAILLE	MODIFICATION FACADE
VEDIE HUGUES	118 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	DEMOLITION APPENTIS + CABANON + RENOVATION
SCI MOJITO	24 RUE DES BAS MENUS	CHANGEMENT DE DESTINATION
HELENE FAIRHURST	60 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	REPLACEMENTS VOLETS ET MISE EN PEINTURE DU PORTAIL
MARYVONNE MONGUILLON	22 AVENUE MARCEL PROUST	REPLACEMENT 4 FENETRES, PORTE FENETRE ET PORTE D'ENTREE
CAPELL FRANCOIS	12 RUE DE FRESNAY	REFECTION PIGNON DROIT + RAVALEMENT
HUET BRUNO	10 RUE DE LA PREVOYANCE	POSE D'UN CHASSIS DE TOIT
LEVEQUE AMELIE	8 RUE DELAVOIEPIERE	POSE D'UNE MARQUISE
Déclarations Préalables délivrées		
GANACHAUD GILLES	29 RUE GABRIEL PERI	REPLACEMENT VOLETS PORTE ENTREE TOITURE APPENTIS PORTE ACCES
DESNOTS DOMINIQUE	RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	MISE EN PLACE D'UN PORTAIL
CRAMBAC CINDY	15 RUE JULES SIEGFRIED	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT - AMENAGEMENT COMBLES
GRITTY LESAFFRE JEAN ET STEPHANIE	11 RUE DE FRESNAY	RAVALEMENT FACADE ET REMPLACEMENT FENETRES
PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL	23 BOULEVARD CHASLES	MISE EN PEINTURE DE LA CLOTURE DU COLLEGE HELENE BOUCHER
HERVOT THOMAS	3 RUE DE FRESNAY	REPLACEMENT COUVERTURE ET MENUISERIES - POSE VOLETS ROULANTS
KAYSER SYLVIE	110 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	ISOLATION ET RAVALEMENT DE FACADE
BEILLARD PHILIPPE	37 RUE MURET	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
ACTE V M VINSOT JULIEN	26 PL DU CYGNE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
LELONG MARC	74 RUE SAINT BRICE	REPLACEMENT PORTE DE GARAGE
GRAND MICHEL	44 RUE DE REVERDY	DIVISION PARCELLAIRE
CLEMENT FRANCK	13 PLACE DROUAISE	REPLACEMENT PORTE ENTREE
BARRE JEAN-NOEL	9 RUE AU LIN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MARCHIONI MARIE	32 RUE DE LAUNAY	REALISATION D'UNE VERANDA
OURAHOU MOHAMMED	5 ALLEE DES GAULOIS	POSE PORTAIL
DUMANS CHRISTOPHE	17 RUE HENRI MACE	REALISATION CLOTURE
ASSOCIATION VERS L'AUTONOMIE	2 RUE DU COMMANDANT CHESNE	CONSTRUCTION D'UN ABRI A VELO
CROS NOEL	14 RUE FERDINAND DUGUE	DEMOLITION CHEMINEE - AGRANDISSEMENT PORTAIL 9
CHARTRES POIDS LOURDS	17 - 19 RUE RENE CASSIN	MODIFICATION FACADES SUR BATIMENTS D'ACTIVITES
CHEVALLIER OLIVIER	8 RUE MARCEL BLANCHARD	REALISATION CLOTURE
DOBIN JEAN CLAUDE	18 RUE DU GRAND FAUBOURG	RAVALEMENT DE FACADE
KOSE KEDIR	1 RUE DU DIX SEPT AOUT	REPLACEMENT DES MENUISERIES ET POSE DE 2 FENETRES DE TOIT
FOUCHARD DOMINIQUE	24 RUE SAINT MICHEL	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SCI 3 RUE DES CHANGES	3 RUE DES CHANGES	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX
SCOI CALIFIMMO - M. DENIAU JEAN-PIERRE	7 AVENUE MARCEL PROUST	REHABILITATION VESTIAIRE GYMNASE
CHALLAB ANTHONY	86 RUE MURET	TRAVAUX DE COUVERTURE

MAITREJEAN IMMOBILIER	19 RUE DANIEL BOUTET	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
BUISSON GERALD	25 RUE DE LA ROSERAIE	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION GARAGE ET EXTENSION
HUVEAU	4 PLACE PIERRE SEMARD	RAVALEMENT DE FACADE + REMISE EN ETAT DES MODERNITES
ARONDEAU CATHERINE	2 RUE DES GDES PIERRES COUVERTES	MISE EN PLACE D'UN VOLET ROULANT
PINCHON CHARLES	93 RUE SAINT BRICE	REMPLACEMENT PORTE D'ENTREE
AGENCE FRANCE ECOLOGIE	26 RUE EUGENE HURTAULT	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
SCI MAXPA	34 RUE VINCENT CHEVARD	CHANGEMENT DE DESTINATION
HUREAU DENIS	18 RUE SAINT CHERON	RAVALEMENT DE FACADE
CHOISEAU GAEL	13 RUE DES CHAISES	REALISATION VERANDA
EGLISE PROTESTANTE EVANGELIQUE LBN	1 RUE DE RECHEVRES	REMPLACEMENT DES OUVRANTS
PEDROT BASTIEN	87 RUE DE REVERDY	DEMOLITION GARAGE ET EXTENSION HABITATION
SYNDICAT COPRO 44 RUE HUYSMANS	44 IMPASSE HUYSMANS	ISOLATION + RAVALEMENT FACADE
GRITTY-LASAFFRE JEAN ET STEPHANIE	11 RUE DE FRESNAY	RAVALEMENT FACADE ET MISE EN PEINTURE VOLETS
BELLOC DANIEL	38 RUE GASTON COUTE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
L'ILLOT DELICES - M. FOURNIER PIERRE	96 BIS RUE DES GDES FILLES DIEU	MISE EN PLACE ABRI DE JARDIN
GOULAY VALENTINE - CARACTHAIR	4 MAIL DES PETITS CLOS	AMENAGEMENT FACADE
GESSE BENJAMIN	5 RUE DE LA ROSERAIE	MISE EN PLACE D'UN BARDAGE
Permis de Construire déposés		
CONSEIL GENERAL D'EURE ET LOIR	9/11 RUE DU CARDINAL PIE	REAMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR
SARL ARBOPROM PROMOTION	75 RUE DU GRAND FAUBOURG	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 37 LOGEMENTS
ASAHI DIAMOND INDUSTRIAL EUROPE S.A.S	47 AVENUE D ORLEANS	EXTENSION LABORATOIRE
CONSEIL GENERAL D'EURE ET LOIR	39 RUE PHILIPPE DESPORTES	RESTRUCTURATION DES FACADES ET REAMENAGEMENT INTERIEUR
GOMES DAVID	91 BIS RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
VILLEFOURCEIX PIERRE	48 RUE SAINT PIERRE	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION APRES DEMOLITION
SARL IMPACT	11 RUE REAUMUR	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL
SNCF - ETABLISSEMENT VOYAGEURS CENTRE	IMPASSE DES VAUROUX	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT TECHNIQUE
IDEAL PROMOTION	3 RUE DU PARC	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 18 LOGEMENTS + 1 LOCAL D'ACTIVITE
GRAND MICHEL	44 RUE DE REVERDY	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
COLLET PASCAL	19 AVENUE D ALIGRE	EXTENSION
CCI D'EURE ET LOIR	8 RUE BLAISE PASCAL	REALISATION D'UNE PEPINIERE D'ENTREPRISE ET D'UN HOTEL D'ACTIVITES
Permis de Construire délivrés		
PIQUET DEBORAH - GARNIER SEBASTIEN	6 RUE EDOUARD ANDRE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
SPL CHARTRES AMENAGEMENT	LE GIBET - LES MARTELS	CONSTRUCTION D'UN PARC DES EXPOSITIONS
CHARTRES HABITAT	RUE AMPERE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE 12 MAISONS
SCI SYNERGIE	RUE REAUMUR	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ACTIVITE
CHARTRES AMENAGEMENT	8 PL PIERRE SEMARD	REHABILITATION DE LOCAUX DE BUREAUX ET LOGEMENTS
SOMIVAL	62 RUE SAINT CHERON	CREATION ASCENSEUR EXTERNE - LYCEE FULBERT
JOYEUX JEAN-LUC ET PATRICIA	20 RUE DES PRIMEVERES (LOT A)	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
BERTEVAS FRANCOISE	24 RUE DE LA PREVOYANCE	EXTENSION HABITATION
LAALAOUI RACHID	95 RUE DE RECHEVRES	EXTENSION HABITATION

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 29 MARS 2014

Etaient présents : M. BARBE Denis ; Mme BARRAULT Elisabeth ; MM. BILLARD Noël ; BONNET Guillaume ; BREHU Loïc ; BRIERE-SAUNIER Thibaut ; Mme CHEDEVILLE Maria ; MM. CHEVEE Eric ; CONTREPOIS Alain ; Mmes CRESSAN Geneviève ; DEVENDER Céline ; DORANGE Karine ; DUTARTRE Dominique ; M. DUVAL Jean-Maurice ; Mmes ELAMBERT Jacqueline ; FERRONNIERE Françoise ; FROMONT Elisabeth ; GAUJARD Nadège ; MM. GEROUDET Patrick ; GORGES, Jean-Pierre ; GORGE Christian ; GUERET Daniel ; LHUILLERY Laurent ; MALET Alain ; MASSELU Franck ; Mme MAUNOURY Catherine ; M. MAYINDA-ZOBELA Pierre ; Mmes MESNARD Isabelle ; MILON Janine ; MOREL Bénédicte ; M. PIERRAT Alain ; Mme RENDA Sandra ; M. ROLO José ; Mme SIRANDRE Nicole ; M. TEILLEUX Michel ; Mmes VENTURA Agnès ; VINCENT Isabelle ; M. YASAR Murat.

Absent : M. LEBON David

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire sortant, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M. Denis BARBE, en tant que benjamin de l'assemblée, a été désigné secrétaire de séance.

M. le Maire donne lecture des résultats des élections du 23 mars 2014

Nombre d'électeurs inscrits : 24 912
 Nombre de votants : 14 006
 Bulletins blancs et nuls : 426
 Suffrages exprimés : 13 580
 Majorité absolue : 6 791

Ont obtenu :

Liste « Chartres Votre Ville 2014 » : 7 264 voix
 Liste « Réunir Chartres » : 4 274 voix
 Liste « Rassemblement Bleu Marine pour Chartres » : 1 088 voix
 Liste « Chartres l'Humain d'abord » : 702 voix

Liste « Faire entendre le camp des travailleurs » : 252 voix

Monsieur Pierre-MAYINDA-ZOBELA, le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L 2122-8 du CGCT) et a procédé à l'appel nominal du conseil, a dénombré 38 conseillers présents et a constaté que la condition du quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

IL A INVITÉ LE CONSEIL MUNICIPAL À PROCÉDER À L'ÉLECTION DU MAIRE.

Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est

élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Mme DORANGE – M. LHUILLERY

Après un appel à candidatures, il est procédé aux opérations de vote.

M. MAYINDA-ZOBELA Pierre, doyen d'âge ACTE la candidature de :
 - M. Jean-Pierre GORGES

Le conseil municipal PROCÉDE à l'élection du Maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a pris part au vote. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du vote

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 4
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 34
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 2
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 32
 e. Majorité absolue : 17

A obtenu :

- Monsieur Jean-Pierre GORGES : 32 voix

Monsieur Jean-Pierre GORGES, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé MAIRE au 1er tour de scrutin.

1/ Délibération – Création des postes d'adjoints au Maire

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. Barbe s'abstient, Mmes Maunoury ; Renda ; Sirandré ; MM. Billard, Chevée et Brière-Saunier ne prennent pas part au vote

DECIDE la création de 11 postes d'adjoints au Maire pour la durée du mandat.

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste

ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de quelques minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'il y avait liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée.

Il est procédé aux opérations de vote.

Résultats du vote

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 5
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 33
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 2
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 31
 e. Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

- Madame Elisabeth FROMONT : 31 voix.
 Madame Elisabeth FROMONT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée PREMIERE ADJOINTE au 1er tour de scrutin.

- Monsieur Franck MASSELUS : 31 voix
 Monsieur Franck MASSELUS, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé DEUXIEME ADJOINT au 1er tour de scrutin.

- Madame Karine DORANGE : 31 voix
 Madame Karine DORANGE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée TROISIEME ADJOINTE au 1er tour de scrutin.

- Monsieur Daniel GUERET : 31 voix
 Monsieur Daniel GUERET, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé QUATRIEME ADJOINT au 1er tour de scrutin.

- Madame Dominique DUTARTRE : 31 voix
 Madame Dominique DUTARTRE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée CINQUIEME ADJOINTE au 1er tour de scrutin.

- Monsieur Michel TEILLEUX : 31 voix
 Monsieur Michel TEILLEUX, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé SIXIEME ADJOINT au 1er tour de scrutin.

- Madame Elisabeth BARRAULT : 31 voix
 Madame Elisabeth BARRAULT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée SEPTIEME ADJOINTE au 1er tour de scrutin.

- Monsieur Patrick GEROUDET : 31 voix
 Monsieur Patrick GEROUDET, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé HUITIEME ADJOINT au 1er tour de scrutin.

- Madame Isabelle VINCENT : 31 voix
 Madame Isabelle VINCENT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé NEUVIEME ADJOINT au 1er tour de scrutin.

- Madame Isabelle MESNARD : 31 voix
Madame Isabelle MESNARD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé DIZIEME ADJOINTE au 1er tour de scrutin.

- Monsieur Christian GORGE : 31 voix
Monsieur Christian GORGE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé ONZIEME ADJOINT au 1er tour de scrutin.

2/ DÉLIBÉRATION - DÉLÉGATIONS AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

L'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé en tout ou partie et pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions concernant les affaires de la commune.

En application de cet article, il est proposé de permettre au Maire :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

2° De fixer les droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, tels que les tarifs d'entrées dans les salles de spectacles de la ville et les tarifs de vente d'objets et ouvrages dans les établissements culturels de la ville, ainsi que la gratuité exceptionnelle des entrées dans ces équipements ;

3° De procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

Cette délégation s'étend à l'application des clauses contractuelles suivantes :

tout emprunt à court, moyen et long terme
possibilité de recourir à des emprunts classiques ou des opérations particulières, comme des emprunts obligataires ou des emprunts en devises ou des emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie
taux d'intérêts fixes et / ou variables et faculté de passage du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable
faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt,
possibilité d'exécuter des tirages échelonnés dans le temps suivis éventuellement de remboursements anticipés et/ou de consolidation
possibilité de procéder à un différé d'amortissement et/ou d'intérêts
faculté de modifier la périodicité et le profil du prêt
possibilité de réduire ou d'allonger la durée du prêt
possibilité de réaménager la dette par un remboursement par anticipation y compris hors échéance, une renégociation contractuelle ou tout contrat de prêt de substitution pour refinancer les capitaux restants dus
possibilité de conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, dès lors qu'ils sont passés en procédure adaptée au sens du Code des Marchés Publics et dont le montant est inférieur au seuil fixé à l'article D.2131-5-1 du Code Général des Collectivités Locales, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, leurs reconductions, leurs résiliations ou leurs règlements, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés pris sur le fondement d'un accord-cadre, quels que soient la procédure de passation et le montant des marchés subséquents ainsi que toute décision concernant leurs avenants, leurs reconductions, leurs résiliations ou leurs règlements, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
Pour les autres marchés et accords-cadres, de prendre toute décision concernant les formalités permettant leur passation dès lors qu'elles ne sont pas dévolues expressément par le Code des Marchés Publics à une autre autorité (Commission d'appel d'offres, jury ou encore assemblée délibérante), leur exécution et leur règlement, à l'exception des décisions concernant leurs attributions, leurs avenants, leurs reconductions et leurs résiliations qui restent de la compétence du Conseil municipal ;

De prendre toute décision concernant la gestion des sous-traitants quel que soit le montant du marché initial, sa procédure ou sa nature ;

5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, avoués, notaires, huissiers de justice et experts ;

12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code ;

16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les

cas suivant :

en première instance, en appel ou en cassation ;
en défense ou en demande ;
par voie d'action ou par voie d'exception ;
en procédure au fond, en procédure d'urgence ou en référé ;
devant les juridictions administratives ou judiciaires, répressives, devant le tribunal des conflits ;
y compris les dépôts de plainte avec ou sans constitution de partie civile.

17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000 € par sinistre ;

18° De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

19° De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixée à 15 000 000 € ;

21° D'exercer, au nom de la commune, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme dans le respect du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité institué par le Conseil Municipal ;

22° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

23° De prendre les décisions mentionnées aux articles L523-4 et L523-5 du Code du Patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

Le Maire doit en rendre compte à chaque réunion de Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 5 voix contre (Mmes MAUNOURY Catherine ; RENDA Sandra ; SIRANDRE Nicole ; MM. BILLARD Noël ; CHEVEE Eric) et 1 abstention (M. BARBE Denis)
M. Jean-Pierre GORGES, Maire, ne prend pas part au vote.

DECIDE de donner à M. Jean-Pierre GORGES, Maire, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, telles que définies ci-dessus.

LE MAIRE,
Jean-Pierre GORGES

Coupe de France des Clubs



FINALE

"JEUX DE SERIE D1"

Du 16 au 18 Mai 2014



CHARTRES

52, rue du Gd Faubourg

CHARTRES
OISSEL
RONCHIN

SOISSONS
ANDERNOS
SAINT-MAUR



BILLARD CLUB CHARTRAIN

Tel : 09 52 62 30 88 Fax : 09 57 62 30 88

club.quomodo.com/billard_club_de_chartres

billard.club.chartrain@wanadoo.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT SUR

chartres.fr

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur Internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la Ville www.chartres.fr, rubrique «votre mairie» et de cliquer sur le lien «conseil municipal». De plus, les Chartains et les internautes peuvent retrouver sur Internet des extraits des derniers conseils municipaux.

PROCHAIN CONSEIL

LUNDI 19 MAI 2014 À 20H30

au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Les réunions du conseil communautaire de Chartres métropole” sont aussi diffusées sur Internet sur le site www.chartres-metropole.fr



Suivez le Conseil Municipal en direct sur chartres.fr

Samedi 31 Mai :
20h30

Dimanche 1^{er} Juin :
16h30

Tarifs :
7 € & 5 €

La Cie Du **Théâtre Du Labyrinthe** presente :

Un Pépin Dans la Paille

Salle **Doussineau**
31 MAI & 1^{er} JUIN 2014

Texte & mise en scène
Gwenaëlle Anglade



Photo: Gwenaëlle Anglade / contact@gaudeag.fr



www.theatredulabyrinthe.com // réservations au 06 89 29 19 41